

Maurice DUPONT

Mesnil de Bavent

1931 - 1967

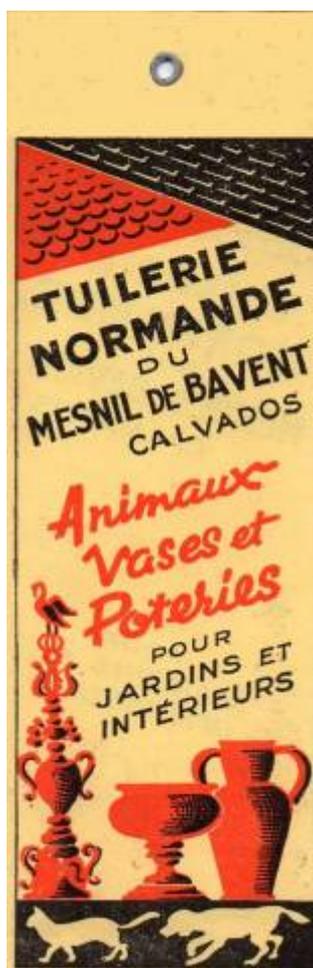


Table des matières

Remerciements.....	3
I. Ascendance familiale de Maurice Dupont	4
II. De 1913 à 1919 : Armée - guerre de 14 18 – Mariage.....	5
II.1. Engagement volontaire.....	5
II.2. Guerre : 1914 à 1917	5
II.3. Mariage le 15 décembre 1917.....	5
II.4. Guerre : 1918	5
II.5. Retour en pays de Bray en 1919.....	5
III. De 1920 à 1930 : du Beauvaisis à la Basse-Normandie.....	6
III.1. Tuileries de Beauvais	6
III.2. Absorption des tuileries de la Manche par le groupe des « tuileries de Beauvais » en 1920.....	6
III.3. Direction des tuileries de la Manche	7
III.4. Tuilerie de Saint-Fromond - Articles de journaux de 1924 à 1927	8
III.5. Tuilerie des cordeliers Mantes-Sur Seine.....	9
III. De 1931 à 1943 Mesnil de Bavent	10
III.1. Acquisition/location de la poterie tuilerie du Mesnil de Bavent.....	10
III.2. Publications relatives à cette acquisition.....	11
III.3. Production de 1932 à 1944	12
III.3.1. Publicité - Enveloppe - Facture	12
III.3.2. Décès accidentel du responsable de fabrication en octobre 1933	13
III.3.3. Améliorations et modernisations de 1932 à 1944	14
III.3.4. Nouveautés	15
III.3.5. Recensement de 1936	15
III.3.6. Employés du Mesnil de Bavent habitant Bavent.....	16
III.3.7. Création d'un syndicat en décembre 1936 et grève en avril 1937.....	16
III.3.8. Chiffres clefs du Mesnil de Bavent en 1939.....	17
III.3.9. Acquisition définitive de la poterie tuilerie du Mesnil de Bavent en 1942	17
III.3.10. Article de journal paru dans le Ouest éclair du octobre 1940	17
IV. Le Mesnil de Bavent lors de la bataille de Normandie juin septembre 1944	20
IV.1. Déroulement des opérations dans la tuilerie/poterie du Mesnil de Bavent.....	20
IV.2. Ordre de réquisition et proposition de paiement du préjudice.....	20
V. 1944 – 1955 : état des sinistres – redémarrage – demande d'indemnités liés aux dégâts de guerre.....	21
V.1. Maurice Dupont élu maire de Bavent en 1944 démissionne en 1945	21
V.2. Etat des lieux sinistrés.....	21
V.3. Les prisonniers de guerre allemands de 1945 à 1947	23
V.4. Les difficultés de remise en marche de 1945 à 1947.....	23
V.5. les employés italiens en 1946	23
V.6. Arrivée de Pierre Pissareff à Bavent 1948 1949	26
V.7. Dossier de demande d'indemnités de guerre 1947 1957	29
V.8. Catalogues 1950 et 1964	31
V.9. Décès de Maurice Dupont 1967.....	31
VI. Bibliographie – Cotes archives - Chronologie.....	32
VI.1. Bibliographie	32
VI.2. Cotes Archives départementales du Calvados	32
VI.3. Chronologie sommaire de la vie de Maurice Dupont.....	33
Annexes :.....	34
A.1. Catalogue de la poterie de Bavent.....	34
A.2. Catalogue de la poterie de Bavent en 1964.....	66
A.3. Article sur Bavent paru dans le ouest éclair du 13 octobre 1940.....	67
A.4. Statut du syndicat du Mesnil de Bavent décembre 1936.....	68
A.5. Listes des prisonniers de guerre allemands au Mesnil-de-Bavent 1946 1947	71
A.6. Liste du personnel du Mesnil de Bavent au 13 février 1948.....	73
A.7. Liste des employés du Mesnil de Bavent le 14 mars 1949.....	74
A.8. Liste des employés de la briqueterie de Gonnevillle sur mer le 14 mars 1949	75

Remerciements

Je tiens à remercier les archives départementales du Calvados pour :

- leurs différents services en ligne : état civil ; registres militaires ; recensements ; cadastre ; délibérations municipales ; Presse ; Revues et périodique ;
- leur personnel de la salle d'accueil ;

Remerciements aux archives départementales de L'Oise pour ses services en ligne ainsi qu'aux médiathèques de la ville de Beauvais ;

J'adresse mes remerciements aux sites en ligne de journaux numérisés et indexés :

- 1) celui de Normannia, <https://www.normannia.info/> : pour la presse bas-normande de 1786 à 1944
- 2) le site de la BNF, Gallica : <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop> essentiellement pour ses titres de presse et de revues
- 3) le site de la BNF, Retronews, <https://www.retronews.fr/> pour la presse nationale

I. Ascendance familiale de Maurice Dupont

Maurice Arsène Dupont est « né dans la glaise ».

Il naît au hameau d'Héricourt sur la commune de Lachapelle-aux-pots en plein pays de Bray dans l'Oise, le 13 novembre 1893.

Lachapelle aux pots est un haut lieu de la poterie du Beauvaisis.

Toute son ascendance tant paternelle que maternelle est originaire de Lachapelle-aux-pots ou des environs immédiats.

Son père est « extracteur de terre » lors de la naissance de Maurice et « industriel » lors du mariage de Maurice 24 ans plus tard.

Lors de son recensement militaire en 1913 et de son mariage en 1917, Maurice Dupont a pour métier comptable.

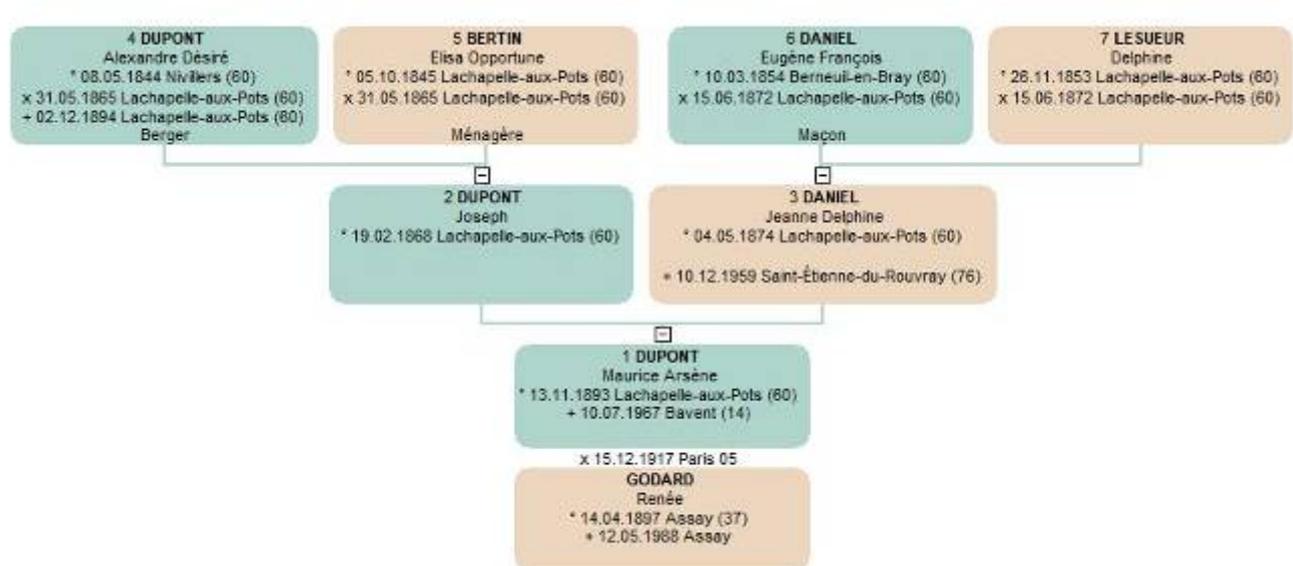


Figure 1 - Arbre généalogique de Maurice Dupont

II. De 1913 à 1919 : Armée - guerre de 14 18 – Mariage

II.1. Engagement volontaire

Maurice Arsène Dupont s'engage volontairement pour 3 ans à la mairie de Vincennes le 11 octobre 1913.

II.2. Guerre : 1914 à 1917

Maurice Dupont est blessé et évacué le 10 septembre 1914. Il restera à l'hôpital du 13 septembre au 18 octobre 1914.

Le 13 novembre 1914, il est nommé Brigadier, puis Maréchal des Logis le 6 avril 1916.

Il passe dans la réserve de l'armée active le 11 octobre 1916, donc trois ans après son engagement volontaire.

Le 3 mars 1917, Maurice Dupont devient Maréchal des logis chef.

Le 13 avril 1917, Il est détaché au cours de perfectionnement de Fontainebleau.

Il entre à l'hôpital Cochin à Paris le 13 juillet 1917.

Il est classé au dépôt le 14 novembre 1917.

II.3. Mariage le 15 décembre 1917

Le 15 décembre 1917, à la mairie du 5e arrondissement de Paris, Maurice Dupont, comptable, maréchal des logis chef au 13e régiment d'Artillerie au fort neuf de Vincennes, épouse l'infirmière Renée Godard qui habite rue vauquelin à Paris dans le 5e arrondissement. Cette rue est toute proche de l'hôpital Cochin où Maurice Dupont est entré six mois plus tôt. Il est donc fort probable que ce soit à l'hôpital Cochin que Maurice et Renée se soient rencontrés pour la première fois.

Les parents des époux ne sont pas présents. Le consentement au mariage par leurs parents respectifs, se fait via des actes notariés.

II.4. Guerre : 1918

le 12 janvier 1918, le jeune marié Maurice Dupont est dirigé sur l'école militaire de Fontainebleau et pris en subsistance au 32e Régiment d'Artillerie.

Il est incorporé ensuite au 85e régiment d'artillerie lourde le 20 mars 1918.

le 9 avril 1919, un dossier médical pour « endocardite et arythmie », maladie contractée aux armées, est constitué.

Maurice Dupont est démobilisé le 19 avril 1919.

II.5. Retour en pays de Bray en 1919

Le 8 mai 1919 Maurice Dupont et son épouse habitent à Ons-en-Bray près de Lachapelle aux pots et de Beauvais.

Maurice doit certainement travailler à la tuilerie d'Ons-en-Bray.



Figure 2 - Usine d'Ons-en-Bray (Collection particulière)

III. De 1920 à 1930 : du Beauvaisis à la Basse-Normandie

III.1. Tuileries de Beauvais

Extrait des mémoires de la société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise – Tome XXIX 1936 :

« En 1900, trois sociétés importantes de la vallée de Bray, les établissements Collin-Müller, à Auneuil et à Saint-Paul, les sociétés Leclerc, Duporcq et Cie, et Bouché, Leclerc et C^m, à Ons-en-Bray, possédaient un ensemble de cinq usines pour la fabrication de tuiles mécaniques, accessoires de couverture, carreaux, briques et poteries de bâtiments.

L'usine, de Saint-Paul près de Ons-en-Bray, possède deux trains de fabrication à tuiles, un train de fabrication à pâte molle pour carreaux et poteries, trois fours Hoffmann de 80 mètres de développement et fabrique plus particulièrement la tuile mécanique, les accessoires de couverture, la briquette et les poteries diverses. Deux machines de 150 HP fournissent la force motrice. L'usine peut occuper (et occupa en 1926) 170 ouvriers environ. Notons que les Tuileries du Bassin Parisien emploient communément l'argile du gault seulement et ne la cuisent qu'à 900°. Elles ne peuvent fournir que des produits orangés à texture non vitrifiée. Au contraire, les produits de l'usine de Saint-Paul (comme tous ceux des usines du groupe de Beauvais) sont fabriqués au moyen d'une pâte formée de deux glaises : le gault dont nous venons de parler et l'argile panachée du Bray. Cette dernière argile plus réfractaire, permet de cuire le gault bien plus fusible, à une température de 1.200°. Cette particularité permet aux Tuileries de Beauvais d'obtenir une vitrification partielle et superficielle de leurs produits, ce qui leur donne une supériorité sur les marchandises similaires et leur assure une réputation méritée.

Après l'armistice de novembre 1918, l'œuvre de reconstruction apparaissait formidable. Il devenait indispensable de créer des moyens de production puissants en rapport, avec les besoins nouveaux. C'est alors que M. Doffoy Marius, directeur de la Société Leclercq, Duporcq et Cie, fonda en décembre 1918, la société anonyme des « Tuileries de Beauvais », dont il devint l'Administrateur Directeur Général. Constituée au capital de 5 millions de francs, porté ensuite à 8 millions, la société a quadruplé sa fabrication en trois ans. »

III.2. Absorption des tuileries de la Manche par le groupe des « tuileries de Beauvais » en 1920

La société anonyme des « Tuileries de Beauvais » absorbait, en 1920, les Etablissements Couvreur et Cie dont les usines de Saint-Fromond-Airel et Lison, situées dans le département de la Manche, ont constitué le « Groupe de Normandie ». Les Tuileries de Beauvais s'assurèrent ensuite comme filiale, la société de la Grande Tuilerie de Fresnes d'Argences qui fabrique notamment les tuiles losangées à double emboîtement. Avant la crise de 1933, l'ensemble des usines de la société était capable de livrer annuellement 55 millions de tuiles.



Figure 3 – Haut de facture des établissements « Couvreur et Cie » (collection particulière)

SAINT-SAUVEUR-LENDELIN

Le progrès économique. — Les importantes tuileries et briqueteries mécaniques perfectionnées de Saint-Fromond, Airl et Lison viennent d'être acquises par le « Consortium du Nord », groupement industriel sous l'active direction de notre compatriote, M. Aruste Fastout, banquier, boulevard Haussmann, à Paris. Les usines resteront sous la direction de M. Couvreur, qui en a été l'un des principaux fondateurs et dont l'expérience et la capacité sont, à juste titre, très appréciées. Avec l'appoint de nouveaux capitaux, l'entreprise va pouvoir perfectionner son outillage et décupler sa production.

Figure 4 – Ventes des tuileries - Cherbourg éclair du 8 juin 1920 (Normannia)

III.3. Direction des tuileries de la Manche

Maurice Dupont et son épouse habitent à Saint Fromond dans la Manche à partir du 23 novembre 1920. Maurice Dupont dirige, ou codirige avec M. Couvreur pendant quelques temps, l'ensemble des usines de St Fromond, Airl et Lison.



Figure 5 – Tuilerie de Saint Fromond (Collection particulière)

III.4. Tuilerie de Saint-Fromond - Articles de journaux de 1924 à 1927

Annonces de 1924 :

ON DEMANDE des Familles d'ouvriers, bons salaires, pour travail assuré, logement disponible, frais des transports des meubles remboursés. Se présenter d'urgence. Tuilerie de Saint-Fromond, par Airel (Manche).

Figure 6 - Ouest éclair du 9 janvier 1924 (BNF Gallica)

ON DEMANDE UN BON MECANICIEN pour entretien d'usine. — S'adresser : Tuilerie de Saint-Fromond (Manche).

Figure 7 - Ouest éclair du 10 avril 1924 (BNF Gallica)

ON DEMANDE UN MENAGE, le mari pour conduire 2 chevaux, la femme susceptible de faire matin et soir l'entretien des bureaux. Bons appointements. Logement avec jardin. Références sérieuses exigées. Urgent. S'adresser Tuilerie de Saint-Fromond (Manche).

Figure 8 - Ouest éclair du 1 juin 1924 (BNF Gallica)

Fait divers : Vols en 1925 et 1926:

Ste-Marguerite-d'Elle.
VOLS. — Le 2 juin, M. Maurice Dupont, directeur de la tuilerie de Beauvais, à Ste-Marguerite-d'Elle, s'est aperçu qu'une corde de frein d'ascenseur, de 22 mètres de longueur et d'une valeur de 50 fr., avait été volée dans l'usine. Divers autres objets ont également disparus antérieurement. On recherche le voleur.

Figure 9 - Le Moniteur du Calvados du 13 juin 1925 (Normannia)

Saint-Fromond
ARRESTATION. — La gendarmerie de La Perrine a mis en état d'arrestation un nommé Doumelin, âgé de 17 ans, ouvrier peintre, originaire de Rennes, qui a volé un billet de 50 fr. dans l'armoire de Mlle Mariee Augustine, bonne chez M. Dupont, industriel à Saint-Fromond.
Doumelin qui était occupé à des travaux de peinture chez M. Dupont a profité de son isolement pour pénétrer dans la chambre de la bonne et fouiller dans un sac qui contenait une somme de 400 francs.
Doumelin a été conduit au Parquet de M. le Procureur de la République, à Coutances.

Figure 10 - Ouest éclair du 15 décembre 1926 (Normannia)

Maurice Dupont n'oublie pas ses racines et adhère en 1927 à la société académique d'archéologie, des sciences et arts de l'Oise :

Présentation et admission de nouveaux membres

Sont présentés pour l'élection à la séance prochaine :

M. Girard, au château de Parisis-Fontaine, par Noailles, présenté par M. le comte d'Elbée, MM. de Carrère et Leblond.

M. Maurice Dupont, industriel à Saint-Fromond, par Airel (Manche), présenté par MM. Doffoy, Boucher et Dubois.

M. Denizart, instituteur à Cempuis, présenté par MM. Prudhomme, Béreux et Leblond.

Figure 11 - Société académique des sciences et arts de l'Oise (page 54) (BNF Gallica)

Dans un livre sur les tuileries de Beauvais de Marius Doffoy, paru en 1927, Maurice Dupont est désigné comme étant le responsable du groupe Normandie des Tuileries de Beauvais

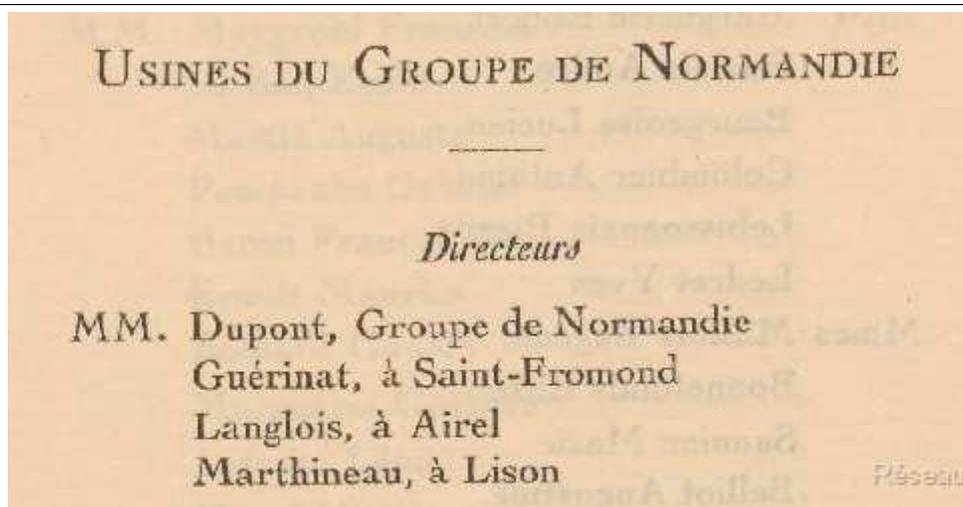


Figure 12 - Marius Doffoy - Les tuileries de Beauvais (Médiathèques municipales de Beauvais)

III.5. Tuilerie des cordeliers Mantes-sur-Seine

Jusqu'au moins 1927, Maurice Dupont est directeur des usines du groupe de Normandie (Saint Fromond, Airel, Lison) dans la Manche. Mais en décembre 1931, le couple habite au 22 rue Jean Jaurès à Mantes sur Seine. Il existe à Mantes la tuilerie des cordeliers. Est que Maurice Dupont exerçait une fonction dans cette tuilerie ?



Figure 13 – Tuilerie de Mantes (collection particulière)

III. De 1931 à 1943 Mesnil de Bavent

III.1. Acquisition/location de la poterie tuilerie du Mesnil de Bavent

Extrait du contrat d'acquisition / location de décembre 1931 :

En l'Etude de Alfred Philippe-Desportes, notaire à Caen, le 24 décembre 1931

Monsieur **Charles Valin** propriétaire et Madame Armandine Hortense Léonie Depoix, son épouse qu'il assiste et autorise, demeurant ensemble à Caen, avenue de Bagatelle n°4
Lesquels ont par ces présentes, vendu et cédé en s'obligeant à toutes les garanties ordinaires de fait et de droit :

A Monsieur **Maurice Arsène Dupont**, industriel et madame Renée Godard, son épouse, demeurant ensemble à Mantes avenue Jean Jaurès n°22,

Acquéreurs conjoints et solidaires

Ici présents et qui acceptent, Madame Dupont avec l'autorisation de son mari.

Le fonds de commerce ayant pour objet l'exploitation de la tuilerie du Mesnil, sise audit lieu, commune de Bavent, concernant la fabrication, la vente des produits céramiques, terres cuites, poterie, tuilerie et tuyaux, ledit fonds comprenant :

1. - l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, les marques de fabrique relatives audit fonds et dont le détail, sera établi incessamment par acte distinct
 2. - Le matériel décrit et estimé en l'état ci-joint
 3. - les marchandises existant en magasin décrites et estimées à la somme de trois cent mille francs dans un état dressé aujourd'hui même par les parties qui va demeurer ci-joint et annexé après mention
- Monsieur et madame Dupont auront la jouissance du fonds de commerce vendu à compter du premier décembre dernier (1931). Ils auront dès lors le droit de prendre le titre de successeur de Monsieur Valin.

En outre la présente vente est consentie et acceptée moyennant un prix total de **quatre cent cinquante mille francs** s'appliquant, savoir :

- aux éléments incorporels du fonds c'est à dire à l'enseigne, à la clientèle, à l'achalandage et aux marques de fabriques pour une somme de cinquante mille francs ;
- au matériel pour cent mille francs ;
- aux marchandises pour le prix de l'estimation étant de trois cent mille francs

Soit un ensemble de quatre cent cinquante mille francs

Lequel Monsieur et Madame Dupont s'obligent à payer à Monsieur et Madame Valin de la façon suivante :

- Trente mille francs le premier décembre mil neuf cent trente trois ;
- Trente mille francs le premier décembre mil neuf cent trente quatre ;
- Cent quatre vingt mille francs le premier décembre mil neuf cent trente cinq ;
- Soixante dix mille francs le premier décembre mil neuf cent trente six ;
- Soixante dix mille francs le premier décembre mil neuf cent trente sept ;
- Quarante mille francs le premier décembre mil neuf cent trente huit ;
- Trente mille francs le premier décembre mil neuf cent trente neuf

III.2. Publications relatives à cette acquisition

Deux publications légales ont été effectuées le 1er janvier 1932 et le 15 janvier 1932 dans le Moniteur du Calvados :

Etude de **M^e Philippe-Desportes**, notaire à Caen, 44, rue Ecuyère.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Premier Avis

Suivant acte reçu par **M^e Philippe-Desportes**, notaire à Caen les 16 et 24 décembre 1931, enregistré à Caen (A. C.) le 30 décembre 1931, volume 697 bis, folio 78, case 553, **M. Charles VALIN**, propriétaire industriel et **Madame Armandine-Hortense-Léonie Depoix**, son épouse, demeurant ensemble à Caen, avenue de Bagatelle, n° 4, ont vendu à **M. Maurice Arsène DUPONT**, industriel et **Madame Renée Godard**, son épouse, demeurant ensemble à Mantes, avenue Jean-Jaurès, n° 22, le fonds de commerce ayant pour objet l'exploitation de la Tuilerie de Mesnil, sise au dit lieu, commune de Bavent, concernant la fabrication et la vente des produits céramiques, terres cuites, poterie, tuilerie et tuyaux comprenant : 1° l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, les marques de fabrique relatives au dit fonds; 2° le matériel ; 3° et les marchandises en dépendant.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites valablement dans les dix jours de la seconde insertion à Caen, en l'étude de **M^e Philippe-Desportes**, notaire, où les parties ont élu domicile à cet effet.

Pour première insertion :
PHILIPPE-DESSPORTES.
4

Figure 14 - Le moniteur du Calvados du 1 janvier 1932 (Normannia)

Etude de **M^e Philippe-Desportes**, notaire à Caen, 44, rue Ecuyère.

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Deuxième Avis

Suivant acte reçu par **M^e Philippe-Desportes**, notaire à Caen les 16 et 24 décembre 1931, enregistré à Caen (A. C.) le 30 décembre 1931, volume 697 bis, folio 78, case 553, **M. Charles VALIN**, propriétaire industriel et **Madame Armandine-Hortense-Léonie Depoix**, son épouse, demeurant ensemble à Caen, avenue de Bagatelle, n° 4, ont vendu à **M. Maurice Arsène DUPONT**, industriel et **Madame Renée Godard**, son épouse, demeurant ensemble à Mantes, avenue Jean-Jaurès, n° 22, le fonds de commerce ayant pour objet l'exploitation de la Tuilerie de Mesnil, sise au dit lieu, commune de Bavent, concernant la fabrication et la vente des produits céramiques, terres cuites, poterie, tuilerie et tuyaux comprenant : 1° l'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, les marques de fabrique relatives au dit fonds; 2° le matériel ; et 3° les marchandises en dépendant.

Cette cession a été publiée au Bulletin officiel du mercredi 6 janvier 1932.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites valablement dans les dix jours de la présente insertion à Caen, en l'étude de **M^e Philippe-Desportes**, notaire, où les parties ont élu domicile à cet effet.

Pour deuxième insertion :
PHILIPPE-DESSPORTES.
1 bis

Figure 15 - Le moniteur du Calvados du 15 janvier 1932 (Normannia)

Il s'avérera par la suite, que la vente ne s'est pas réalisée. Mais elle a été substituée par une location avec option d'achat pour les 17 années suivantes, pour le couple Dupont. La vente de la poterie tuilerie de Bavent sera effectuée réellement en 1942 dans des conditions assez tendues entre vendeur et acheteur.

III.3. Production de 1932 à 1944

III.3.1. Publicité - Enveloppe - Facture



Figure 16 - Publicité de l'almanach Hachette 1934

Dans cette publicité il est proposé des sanitaires de couleurs.



Figure 17 - Enveloppe de 1948 (collection particulière)

Le logo de Dupont est celui-ci :

Tuilerie Normande
du Mesnil-de-Bavent
Calvados

Maison fondée en
1842

TUILES PLATES
façonnées mains et mécaniques
toutes teintes

TUILES A EMBOITEMENTS
vieilles et rouges

BRIQUES CREUSES, HOURDIS, DRAINS
ORNEMENTS pour TOITURES

POTERIES HORTICOLES
VASES et ANIMAUX
pour décors de parcs et jardins

POTERIES D'ART

FABRICATION PATE MOLLE
GARANTIE 25 ANS

BAVENT CALVADOS

Tél. 2 Bavent Tél. 10 Hérouvillette

Figure 18 - Collection particulière

Maurice Dupont reprend la date de 1842 qui correspond à l'arrivée de Pierre Comptet à Caen et non pas à Bavent.

La fabrication pâte molle est une innovation des tuileries de Beauvais. M. Dupont apporte donc cette nouveauté à la tuilerie de Bavent.

III.3.2. Décès accidentel du responsable de fabrication en octobre 1933

Le responsable de fabrication à la poterie du Mesnil de Bavent, Julien Letellier, qui a dû travailler sous les ordres de Maurice Dupont à Saint Fromond, décède dans un accident de moto ainsi que son épouse.

L'identité des deux victimes put être établie, grâce à des papiers trouvés dans les poches de M. Letellier, puis dans la matinée de lundi, grâce à la déclaration du directeur des tuileries de Bavent venu à Sainte-Croix Grand-Tonne reconnaître les deux cadavres.



Figure 19 - le Moniteur du Calvados du 13 octobre 1933 (Normannia)

III.3.3. Améliorations et modernisations de 1932 à 1944

Avant la reprise du Mesnil de Bavent par Maurice Dupont en 1931, l'usine était exploitée de façon saisonnière et manuelle.

A la carrière, par exemple, il fallait 9 jeux de pelles successifs pour remonter l'argile du fond à la surface, au moyen de 9 banquettes.

Cette argile était ensuite chargée dans des wagonnets poussés à bras sur 200 mètres, puis déchargée et rechargée dans des tombereaux traînés par un cheval, pour arriver, enfin au matériel de préparation.

Les possibilités de séchage existaient à peine, pendant la moitié de l'année, c'est à dire pendant la bonne saison

Le four continu Hoffmann consommait 230 kilos de charbon à la tonne d'argile cuite au lieu de 60 kilos en raison des rentrées d'air par les maçonneries.

La production était surtout composée de produits émaillés cuits en four intermittents, et d'un peu de tuiles plates vieilles avec les accessoires correspondants, cuits dans le four continu, qui ne fonctionnait que six mois l'an.

Le programme d'augmentation de la production fut établi dès 1931. Il prévoyait :

- un train de fabrication nouveau ;
- des moyens de séchage accrus non tributaires des variations atmosphériques ;
- un bâtiment pouvant abriter un four supplémentaire avec séchoirs d'appoint au dessus ;

L'exécution de ce programme commença :

- En 1936, par la construction du bâtiment du nouveau train ;
- Puis en 1937, par la construction du séchoir à tuiles à emboîtement ;
- En 1939, par l'installation d'un séchage artificiel alimentant tous les bâtiments (1500 mètres de canalisations d'air chaud ;
- En 1940 1941, montage des machines du nouveau train ;
- En 1942 et années suivantes : acquisition des matériaux devant servir à construire le nouveau four continu supplémentaire avec séchoirs au-dessus.

III.3.4. Nouveautés

L'expérience de Maurice Dupont à la tête du « Groupe Normand des tuileries de Beauvais » s'avère utile pour moderniser la tuilerie du Mesnil de Bavent ainsi que pour mettre en œuvre un savoir faire déjà existant comme la pâte molle.

Sont produits les nouveautés suivantes :

- en 1932, briques creuses, les poteries de cheminées et les drains ;
- Utilisation de la pâte molle : la nouvelle fabrication des tuiles en pâte molle donne des produits d'une meilleure régularité de forme, d'une sonorité remarquable, indice certain d'une cuisson poussée à cœur qui garantissait la durée. De même les briques et les hourdis fabriqués avec la pâte molle ont adaptés à une plus grande résistance aux chocs et à l'écrasement ;
- En 1936, les poteries horticoles ;
- En 1937, les hourdis ;
- En 1938, les tuiles à emboîtement.

III.3.5. Recensement de 1936

Mesnil de Bavent	2 { 2	1	Dupont	Maurice	1893	Château aux Gols	FRANÇAISE	chef	Juriste	patron
		2	Dupont	Renée	1897	Caen	FRANÇAISE	ÉPOUSE	NEANT	
	3 { 5	3	Maize	Augustine	1892	Amilly	FRANÇAISE	domestique	bonne	Dupont
		4	Letessier	Ernest	1880	Bavent	FRANÇAISE	chef	comptable	Dupont
	1 { 1	1	Letessier	Blanche	1883	Caen	FRANÇAISE	ÉPOUSE	NEANT	
		2	Jeanne	Louis	1869	Trun	FRANÇAISE	chef	chauffeur	Dupont
	5 { 5	2	Jeanne	Maize	1870	Trun	FRANÇAISE	ÉPOUSE	NEANT	
		1	Mosin	Raphaël	1878	Caen	FRANÇAISE	chef	Restaurateur	patron
		2	Mosin	Charlotte	1889	Caen	FRANÇAISE	ÉPOUSE	NEANT	
		3	Mosin	Maize	1915	Caen	FRANÇAISE	ENFANT	NEANT	
		4	Battaino	Enrico	1897	Trapani	ITALIEN	ouvrier	tuilier	Dupont
	1	5	Zanuttini	Louis	1906	Trapani	ITALIEN	ouvrier	tuilier	Dupont
		1	Zanuttini	Luca	1909	Trapani	ITALIEN	chef	tuilier	Dupont
	Mesnil de Bavent	1 { 1	2	Zanuttini	Carlotta	1909	Trapani	ITALIEN	ÉPOUSE	NEANT
3			Zanuttini	Anna-Maria	1933	Trapani	ITALIEN	ENFANT	NEANT	
1 { 1		4	Zanuttini	Francesca	1936	Bavent	ITALIEN	ENFANT	NEANT	
		5	Reclant	Giovanni	1878	Trapani	ITALIEN	ouvrier	tuilier	Dupont
2 { 2		6	Gasson	Enrico	1894	Trapani	ITALIEN	ouvrier	tuilier	
		1	Alita	Riccardo	1905	Trapani	ITALIEN	chef	tuilier	
2 { 2		2	Mosoni	Jean	1911	Trapani	ITALIEN	conseil	tuilier	
		3	Focatto	Sino	1913	Trapani	ITALIEN	conseil	tuilier	
		4	Beauché	Vittorio	1901	Trapani	ITALIEN	ami	tuilier	
Total		7 { 7	5	Mosson	Louis	1913	Trapani	ITALIEN	ami	tuilier
	6		Cozzappa	Benno	1913	Trapani	ITALIEN	ami	tuilier	

Figure 20 – Extrait recensement Mesnil de Bavent 1936 (A.D.14)

Maurice Dupont et son épouse habitent sur place ainsi que le chauffeur et le comptable.

En 1936, la plupart des ouvriers tuiliers résidant sur le Mesnil sont italiens. La famille Zanuttini aura une enfant née à Bavent.

Les italiens viennent de la région du Frioul. L'émigration frioulane fournit essentiellement des ouvriers

qualifiés dans le secteur des métiers du bâtiment : les mosaïstes qui perpétuent un métier d'art traditionnel dans le domaine de la décoration ; les briquetiers-tuiliers, qui exercent dans les établissements normands des tâches pour lesquelles leurs ancêtres étaient naguère engagés dans tous les pays de l'empire d'Autriche-Hongrie.

III.3.6. Employés du Mesnil de Bavent habitant Bavent en 1936

Recensement					
1936	Quartier	Prénom Nom	Profession	Employeur	nationalité
	La croix	Henri Lavarde	charretier	Maurice Dupont	
	La croix	Bernard Costel	tuilier	Maurice Dupont	
	Le Val	Roger Habit	mouleur	Maurice Dupont	
	Petit Plain	Guillaume Comello	tuilier	Maurice Dupont	Italien
	Petit Plain	Valentino Rota	tuilier	Maurice Dupont	Italien
	Petit Plain	Flaitano Béninio	tuilier	Maurice Dupont	Italien
	Petit Plain	Agostino Toniutti	briquetier	Maurice Dupont	Italien
	Petit Plain	Bruno Toniutti	briquetier	Maurice Dupont	Italien
	Petit Plain	Severino Bertoli	briquetier	Maurice Dupont	Italien
	Petit Plain	Aurélio Barracca	briquetier	Maurice Dupont	Italien
	Petit Plain	Alio Colaoni	briquetier	Maurice Dupont	Italien
	Le Prieuré	Maurice Desloges	tuilier	Maurice Dupont	
	Le Prieuré	Marcel Teillant	tuilier	Maurice Dupont	
	Le Mesnil de Bavent	Maurice Dupont	industriel	Maurice Dupont	
	Le Mesnil de Bavent	Augustine Marie	bonne	Maurice Dupont	
	Le Mesnil de Bavent	Eugène Letessier	comptable	Maurice Dupont	
	Le Mesnil de Bavent	Louis Jeanne	chauffeur	Maurice Dupont	
	Le Mesnil de Bavent	Guizino Battaino	tuilier	Maurice Dupont	italien
	Le Mesnil de Bavent	Anteo Zanuttini	tuilier	Maurice Dupont	italien
	Le Mesnil de Bavent	Giovanni Revelant	tuilier	Maurice Dupont	italien
	Le Mesnil de Bavent	Enzico Gasson	tuilier	Maurice Dupont	italien
	Le Mesnil de Bavent	Ricazzo Aïta	tuilier	Maurice Dupont	italien
	Le Mesnil de Bavent	Jean Mozzoni	tuilier	Maurice Dupont	italien
	Le Mesnil de Bavent	Lino Zorrato	tuilier	Maurice Dupont	italien
	Le Mesnil de Bavent	Ettori Peruch	tuilier	Maurice Dupont	italien
	Le Mesnil de Bavent	Louis Marson	tuilier	Maurice Dupont	italien
	Le Mesnil de Bavent	Baino Corrazza	tuilier	Maurice Dupont	italien
	La Grande Bruyère	Giovanni Florissi	tuilier	Maurice Dupont	Italien
	La Grande Bruyère	Ryno Asguini	tuilier	Maurice Dupont	Italien
	La Grande Bruyère	Antès Zin	tuilier	Maurice Dupont	Italien
	Le Bourg Neuf	Marcel berthomé	tuilier	Maurice Dupont	

III.3.7. Création d'un syndicat en décembre 1936 et grève en avril 1937

Les statuts d'un syndicat des employés du Mesnil de Bavent sont déposés en décembre 1936. voir les textes en [annexe A.4](#).

Ces statuts ont été calqués sur ceux des usines normandes des tuileries de Beauvais, dont Maurice Dupont était le directeur 10 ans plus tôt. Le président du bureau est le comptable Eugène Letessier.

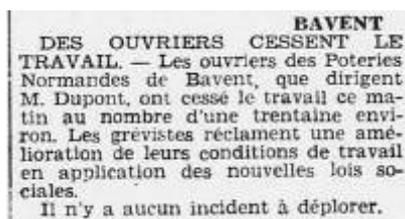


Figure 21 - Le moniteur du Calvados du 10 avril 1937 (Normannia)

III.3.8. Chiffres clefs du Mesnil de Bavent en 1939

- Surface des terrains 15 hectares ;
- Surface couverte : 3 hectares ;
- Charbon en provenance des mines françaises ou d'importation anglaise : 900 à 1000 tonnes par an ;
- force motrice : arrivée en 15000 volts 2 transformateurs de 75kva – ramené à 220 volts ;
- Four continu Hoffmann – 2 galeries de 32 m ;
- personnel : 120 ouvriers ;
- production annuelle possible : 1000 tonnes de produits cuits et 800 m3 de poterie ;
- Chiffre d'affaire :
 - 1937 : 1 447 000 francs
 - 1938 : 1 506 450 francs
 - 1939 : 1 710 301 francs

III.3.9. Acquisition définitive de la poterie tuilerie du Mesnil de Bavent en 1942

Extraits des actes publiés

« En l'étude de Me Lozier notaire à Caen le 1er septembre 1942 ont comparus les époux Dupont, Lesquels ont dit et exposé ce qui suit :

aux termes d'un acte reçu par Me Philippe-Desportes, notaire à Caen, prédécesseur médiat du notaire soussigné, les seize et vingt quatre décembre mil neuf cent trente et un, M. Charles Valin, propriétaire industriel et Mme Armandine Hortense Léonie Depoix, son épouse, demeurant ensemble à Caen, avenue de Bagatelle n°4 ont donné à bail à loyer pour une durée de dix sept années entières et consécutives qui ont commencé à courir le premier décembre mil neuf cent trente et un pour finir le premier décembre mil neuf cent quarante huit à M. et Mme Dupont pour un fonds de commerce ayant pour objet l'exploitation de la tuilerie du Mesnil, sise audit lieu de Bavent, concernant la fabrication, la vente des produits céramiques, terres cuites, poterie, tuilerie et tuyaux, ledit fonds comprenant :

L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés, les marques de fabrique relatives audit fonds.

Que suivant exploit de M. Courieurt, huissier à Caen, le douze août mil neuf cent quarante deux, ils ont signifiés à Mme Valin qu'ils avaient à réaliser la promesse de vente des immeubles dont il s'agit et lui ont fait sommation de comparaître le vendredi vingt et un août mil neuf cent quarante deux à quatorze heures en l'étude de Me Lozier. »

Madame Valin refuse de signer dans un premier temps du fait que la promesse de vente est viciée par la lésion. Puis elle acceptera de signer avec réserves le premier septembre 1942.

« Qu'aux termes d'un acte reçu par Me Lozier notaire soussigné le premier septembre mil neuf cent quarante deux, comme conséquence de la promesse contenue au bail sus-énoncé, M. et Mme Dupont sus-nommés ont acquis de Madame Valin sus-nommée les immeubles ci-dessus désignés, moyennant le prix de quatre cent cinquante mille francs ».

Remarques

Dans l'acte de vente de 1931 et dans les deux publications effectuées dans le moniteur du Calvados le 1er janvier 1932 et le 15 janvier 1932 par le notaire de Caen Me Lozier, il n'est question que de vente et non pas de location.

Il y a donc eu un changement dans cet acte mais qui n'apparaît nulle part.

En 1942, les époux Dupont demandent donc, après 10 ans de location, la vente au prix de 1932.

450 000 francs de 1931 équivalaient à 930 000 francs de 1942. L'inflation est de 106%.

Donc l'ensemble de la tuilerie poterie du Mesnil de Bavent est vendu à la moitié de sa valeur 10 ans après

La veuve Valin refuse pour promesse de vente viciée par la lésion. Elle n'accepte que sous la contrainte en émettant des réserves.

III.3.10. Article de journal paru dans le Ouest éclair du octobre 1940

Une copie de cet article se trouve en [annexe A.3.](#)

Ci – dessous la reproduction du texte :

« BAVENT Paradis de l'argile

A TRAVERS LA TUILERIE NORMANDE, INDUSTRIE PROSPÈRE ET FOYER D'ART CÉRAMIQUE

Le voyageur oui chemine sur la route ombragée de Bavent voit son attention soudain attirée par un spectacle imprévu. A main droite en arrivant au bourg, par delà une haie que le sécateur a disciplinée, la pelouse étendue au pied d'une élégante demeure se peuple d'un monde pittoresque. Il y a là toute une faune dont la rencontre sous une telle latitude laisserait plus d'un naturaliste pantois s'il ne relevait immédiatement ce fait étrange : cette faune est muette, cette faune ne se meurt pas et toutes les robes, tous les cuirs, toutes les carapaces sont uniformément vernissés.

C'est le Mesnil de Bavent.

C'est la Tuilerie normande qui s'annonce au visiteur de cette manière si pittoresque. Entrez, entrez sans peur, malgré la famille de dogues plus féroces les uns que les autres bondissant de leur niche et vous regardant en chiens de faïence. Peuvent-ils faire autrement, après tout, ces peu rassurants serviteurs du maître qui semblent avoir à cœur ou plutôt à crocs de justifier la pancarte clouée sur leur case rustique : chiens méchants ? Car si leurs muscles ne sont pas de faïence, Ils sont de bonne terre cuite, de cette magnifique argile du terroir qui a valu à notre petite commune calvadosienne de Bavent, l'actuelle poterie, son orgueil, presque son symbole.

UN VIEIL ETABLISSEMENT

Elle est d'ailleurs quasi centenaire, cette poterie dont la réputation a largement franchi les bornes du département. 1842 fut l'année de sa fondation. A cette époque, un homme de métier, un céramiste dans l'âme s'étonna rencontrer à travers la région les traces d'une industrie qui dut être florissante. Il s'appelait Conté. Il collectionna carreaux et cérames, les étudia et en conclut qu'à une période plus ancienne, de la terre avait certainement été travaillée et cuite en ces lieux mêmes par un groupe d'artisans non dépourvu de sens artistique. Ses investigations l'amènèrent à découvrir, en effet, dans le voisinage de l'établissement actuel, une couche argileuse que la sonde révéla d'une profondeur de 52 mètres. Il n'hésita plus, édifia des bâtiments dont la majeure partie est toujours visible et se mit à l'œuvre.

La poterie de Bavent était née. Sous l'impulsion de son créateur, céramiste averti, nous le savons, l'établissement prospéra. Il acquit même une renommée que les successeurs de Conté ne maintinrent ni peu ni prou. Pétrir de la glaire exige des mains amoureuses de la matière, des mains auxquelles le domaine plastique n'est point étranger, de vraies mains de potier, ce qui ne fut pas toujours le cas. Tant et si bien, qu'il y a quelques années, en 1931 exactement lorsque l'actuel propriétaire de l'usine prit l'affaire en mains, les fours de Bavent ne cuisaient plus que de la banale tuile plate.

QUAND UN AUTHENTIQUE POTIER S'OCCUPE DE GLAISE.

M. Dupont a rénové cela.

Sous son aimable conduite, nous avons pu nous rendre compte quel souffle nouveau sèche les poteries de Bavent depuis qu'une direction intelligente et du métier - car il faut bien voir là le motif de cette réussite - préside aux destinées de la maison.

Aux tuiles plates vinrent s'adjoindre les briques creuses. Puis le Mesnil « sortit » des produits émaillés qui connurent une vogue intense, laquelle comme toute mode qui se respecte, a beaucoup déchu. Enfin, les procédés se perfectionnant, on s'achemina vers toute la série de réalisations céramiques qui demeurent encore et font de Bavent un établissement que l'on pourrait donner en modèle.

Modèle ? Le terme ne paraîtra nullement exagéré lorsque l'on saura qu'il a été créé au sein même de la tuilerie, un atelier spécialement réservé à l'éducation des apprenties et sous le toit duquel se forment nos bons potiers de l'avenir. Les plus longues, les plus constantes années de pratique sont nécessaires, dans cet art, pour acquérir dignement le titre d'ouvrier qualifié. M. Dupont n'estime pas à moins de dix années le stage durant lequel nos jeunes doivent persévérer devant le tour avant que de pouvoir modeler ces vases aussi élégants dans la conception que parfaits dans le fini qui sont, pour l'amateur de céramique, comme un moderne écho des poteries étrusques, grecques ou persanes.

Car, notez-le bien, le Mesnil de Bavent n'oeuvre pas seulement dans la branche industrielle. Il constitue un authentique petit foyer d'art au sein duquel s'élabore une production dont les fervents de matière plastique parleront sans doute dans les temps futurs avec la complaisance dont il caresse les fameux cérames du Pré d'Auge, ces épis aux allégories étranges, ces carrelages, ces émaux imités de Palissy. Si merveilleusement que les connaisseurs hésitent et en arrivent à se demander : ' n'est-ce pas le Pré d'Auge qui a inspiré le potier agenais ou l'a-t-il seulement copié ?

LA CARRIERE DE BAVENT

Il est de reconnaître que notre Tuilerie normande appuie le succès de son labeur d'art sur la qualité des argiles employées. Nous utilisons intentionnellement le pluriel parce que la glaise pas une à Bavent, mais présente la plus remarquable gamme qui ait jamais hanté cerveau de céramiste. Un coup d'œil sur la vaste

plaie jaune et bleu ardoise qui saigne quotidiennement des tonnes de bonne argile à quelque cent mètres derrière la Tuilerie normande suffit pour le prouver. Coup d'oeil vraiment curieux au surplus Les différentes qualités de terre sont aussi nettement visible sur les pans de la carrière que chaque composant l'est dans une tranche de galantine La bêche pneumatique oeuvre actuellement à 17 mètres de profondeur M. Dupont projette d'aller plus avant à bref délai, non point que les réserves du gisement soient déjà épuisées dans les couches supérieures, mais parce que ce chercheur espère découvrir plus bas des argiles nouvelles dont sa science des dosages saura obtenir une pâte d'une admirable plasticité.

Des bâtiments pour l'enfossage des matières extraites, actuellement en cours d'édification, amélioreront d'ailleurs la production, assurant dans des conditions meilleures le « pourrissage » de l'argile jusqu'ici traitée à même la carrière

Bavent est un accident géologique dont l'équivalent ne se rencontre guère qu'à Osmanville et à Utrecht (Pays-Bas). Car, seul, un bouleversement du tertiaire peut expliquer la diversité des argiles que l'on en extrait.

De cette diversité, ainsi que nous l'avons dit, la Tuilerie normande, renouvelant l'art des potiers anciens, en tire la notable variété de production qu'un gisement glaiseux ordinaire ne saurait autoriser. Tuiles vieilles ou émaillées, épis, poinçons, animaux pour toitures, poterie horticole ou d'appartements, vases pour jardins et parcs, statuettes, mille et mille objets utilitaires ou frappés au coin de l'originalité rougissent et brunissent chaque jour là-bas dans d'immenses fours ou flamboient des brasiers de quelque 1050°, Une industrie prospère, vraiment, et un beau métier,

IV. Le Mesnil de Bavent lors de la bataille de Normandie juin sep. 1944

IV.1. Déroulement des opérations dans la tuilerie/poterie du Mesnil de Bavent

Lors du débarquement de Normandie, L'usine du Mesnil de Bavent a été occupée dès le 6 juin 1944 par les troupes parachutées alliées qui s'y établirent

En effet, Bavent, située sur un point haut, représente un point de passage obligé entre l'est et l'ouest des marais de la Dives. Les Alliés veulent sécuriser le flanc gauche de leur tête de pont en détruisant plusieurs ponts sur la Dives puis en se repliant sur Bavent en le tenant fermement contre d'éventuelles contre-attaques allemandes. Sous le commandement de la 6th Airborne Division, britanniques et canadiens sont chargés

Mais dès



de cette mission aux premières heures du 6 juin 1944.

le 7 juin, les Allemands de la 346 Infanterie-Division

renforcent leur défense dans le

secteur (bois de Bavent) et se mettent en position face aux parachutistes britanniques.

Les troupes alliées font face aux allemands, et leur ligne se déploie tout le long de la route Sallenelles - Troarn, qui borde la tuilerie du Mesnil.

Du 7 juin au 17 août 1944, le bois de Bavent reste aux mains des alliés qui effectuent des reconnaissances de jour comme de nuit pour tester le dispositif défensif allemand.

Une division de troupes aéroportées et deux bataillons de commandos ont tenu position à l'usine, pendant deux mois et demi, avec tous leurs services annexes

Lorsque l'opération Paddle est lancée le 17 août, le village de Bavent enfin libéré, n'est plus qu'un tas de ruines.

Les troupes de combat furent remplacées, sur le site de la poterie tuilerie, par des unités de tank du 18 août au 30 septembre (services de réparations) 1944.

Chaque semaine, la relève des unités en place, amenait de nouvelles troupes.

Les unités en place, détruisaient tout ce qui leur paraissait utile pour éclairer leurs abris, celles relevées emportaient ce qui leur paraissait nécessaire, pour aménager leur position de repos.

L'usine était le seul centre de récupération de ce secteur

Il est arrivé fréquemment à Maurice Dupont de trouver des soldats cognant à coup de hache ou de masse dans les charpentes, ou sur du matériel, pour se faire les bras, pendant les moments d'accalmie.

Trois mille morts sont enterrés à Ranville ce qui atteste de la violence des combats.

En quatre mois, en plus des dégâts causés par les bombardements, toutes ces troupes vécurent dans l'enceinte de l'usine ce qui occasionna des destructions et prélèvements de matériaux à destination des différents cantonnements alliés sur la côte..

A noter que la chute des deux cheminées de four écrasèrent trois bâtiments.

IV.2. Ordre de réquisition et proposition de paiement du préjudice

Suivant l'avis de l'intendant militaire chef des réquisitions du Calvados et de l'Orne au sujet de l'indemnité à accorder à Monsieur Dupont propriétaire pour les dommages subis pendant l'occupation du Mesnil de Bavent dont il est propriétaire.

Exposé des faits :

« La tuilerie Normande du Mesnil de Bavent a été réquisitionnée du 6 juin 1944 au 30 septembre 1944 suivant ordres de réquisition N.G.S./1/2491 et 10.03

L'indemnité due pour occupation a été payée suivant accord réalisé le 14 février 1946. Il reste dû à Monsieur Dupont Maurice le montant de l'indemnité pour réquisition de matériel

Le montant du préjudice a été évalué par le service du matériel de l'armée contradictoirement avec M. Dupont. Le préjudice est estimé à la somme de 3 330 375 francs.

Maurice Dupont recevra au 28 décembre 1945 la somme de 1 937 196 francs et au 20/01/1947 la somme de 1 330 775 francs soit un total de 3 267 971 francs »

V. 1944 – 1955 : état des sinistres – redémarrage – demande d'indemnités liés aux dégâts de guerre

V.1. Maurice Dupont élu maire de Bavent en 1944 démissionne en 1945

Le 23 novembre 1944, Maurice Dupont est élu maire de Bavent avec 10 voix sur 12.

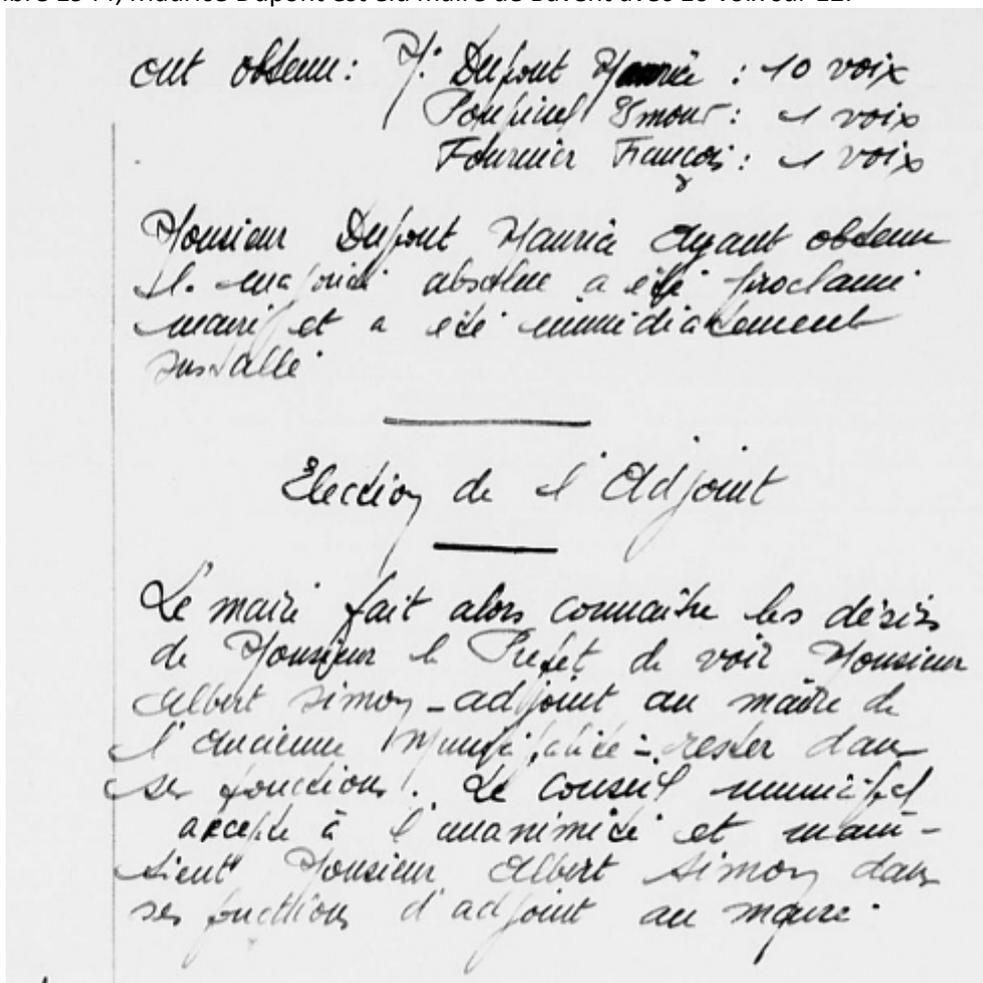


Figure 22 - extrait délibérations municipales de Bavent - 1944 1958 (page 4) – Maurice Dupont élu maire de Bavent le 23/11/1944 (A.D.14)

Mais en mai 1945 de nouvelles élections ont lieu car Maurice Dupont et trois conseillers municipaux sont démissionnaires. François Fournier est le nouveau maire de Bavent le 26 mai 1945.

V.2. Etat des lieux sinistrés

La carrière est inondée. Quelques mètres au dessus du niveau de l'eau sont accessibles à l'extraction.

Mais ces quelques mètres sont criblés d'éclats d'obus, de balles, etc..

De nombreux frais de réparation au matériel d'extraction et de préparation des argiles, par suite d'éclatement d'engins : grenades, obus de toutes sortes et petites bombes ;

En 1945 quatre wagonnets ont été pulvérisés et deux hommes blessés ;

Un doseur a vu sa trémie mise à mal, avec tous les carreaux et fenêtres du local, brisées ;

En 1946, trois wagonnets neufs ont subis le même sort ; un désagrégateur a eu ses deux arbres faussés ; un bâti de broyeur brisé ;

En 1947, la pompe d'épuisement et son moteur ont été criblés d'éclats et rendus irréparables ;

Les incidents matériels ont durés jusqu'en 1950.

Mais plus grave il y a eu un accident mortel.

Voici le plan du Mesnil de Bavent avec les points d'impacts durant la bataille de Normandie

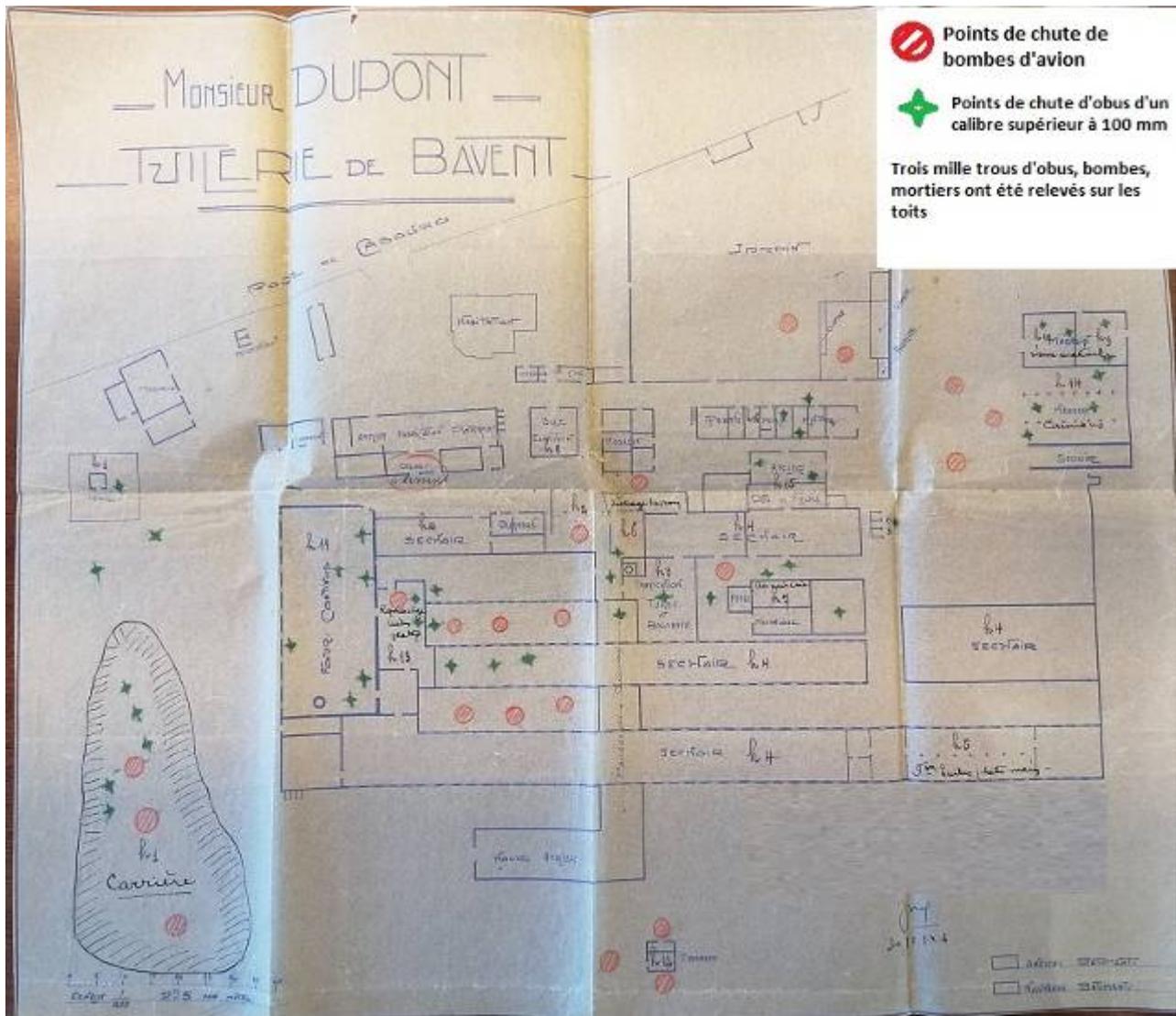


Figure 23 - AD14 RIC - plan de la tuilerie et points d'impacts

Les moules et modèles

Un modèle est une création originale créée par un modelleur d'argile.

Le moule est créé à partir du modèle. Un moule est généralement constitué de plusieurs morceaux. Le nombre de morceaux dépend de la complexité du modèle. Le moule permet de faire des copies. Quand un moule est cassé, on le recrée à partir du modèle.

Un dénombrement des moules et modèles existants à Bavent, ainsi que ceux de la collection Filmont et Langlois, acquis en 1939 et 1940 par Maurice Dupont, a été effectué.

Un catalogue des modèles de 1919, imprimé chez Valin, puis réédité à l'identique en 1932, comprend 455 modèles.

Il faut ajouter 1 027 autres modèles créés de 1919 à 1943.

Les moules pour fabriquer ces 1 482 modèles sont au nombre de 7 460. Sur ce nombre 3 240 furent détruits. Depuis 1 305 moules ont été refaits.

Les modèles et moules de la collection Filmont et Langlois acquises en 1939 :

en supprimant les modèles et les moules faisant double emploi avec la collection Bavent, il a été conservé :

- 327 modèles Filmont sur 1023
- 139 modèles de Camille Langlois sur 573

Ces 466 modèles correspondent à 1400 moules. 128 modèles ont été détruits.
La majorité des moules à pots de fleur ont été écrasés : 12 000 moules détruits sur 14 700 moules

V.3. Les prisonniers de guerre allemands de 1945 à 1947

Maurice Dupond signe un contrat le 2 mai 1945 pour disposer de prisonniers de guerre allemands à la poterie tuilerie du mesnil de Bavent.

Les premiers prisonniers allemands étaient arrivés en mars 1945. Ils étaient 60 le 18 juin 1946 – voir listes en [annexe A.5](#).

Ils seront 21 au 15 août 1946, 18 au 16 septembre 1946, 17 au 27 décembre 1946, 16 au 26 février 1947, 13 au 25 juin 1947 et enfin 7 le 19 octobre 1947.

A noter que quelques prisonniers de guerre allemands seront toujours présents soit au Mesnil de Bavent soit à la briqueterie de Gonnevillle sur mer en 1949, en tant qu'employés : voir les listes en [annexe A.7](#), et [l'annexe A.8](#), et comparer avec la liste des PGA (prisonniers de guerre allemands) de [l'annexe A.5](#).

V.4. Les difficultés de remise en marche de 1945 à 1947

L'alimentation électrique reste défectueuse : tension insuffisante, pannes nombreuses. De plus les délestages sont fréquents.

Les soixante prisonniers allemands ne sont pas adaptés à ce nouveau travail.

Les pièces de rechanges sont manquantes et ne permettent donc pas un entretien satisfaisant du matériel.

Le combustible pour le four est de mauvaise qualité.

Le volume du four continu étant resté le même qu'avant sa destruction, il n'y a qu'un moyen de fabriquer le produit le plus nécessaire, la tuile, et réduire la fabrication des autres produits moins indispensables. Ce qui a été fait depuis 1945.

En fait devant la mévente des tuiles, les éléments d'architecture de toit ainsi que les sujets animaliers vont être produits et vendus essentiellement en Angleterre.

La production mensuelle en 1947 sera de :

- 300 tonnes de briques creuses
- 250 tonnes de tuiles plates

V.5. les employés italiens en 1946

26 italiens arrivent en juillet 1946 à la tuilerie.

La liste des 6 arrivées du 15 juin 1946 et des 18 arrivées du 15 juillet 1946 sont les suivantes :

Nom	Prénom
Rocco	Angélo
Braidotti	Guérino
Braidotti	Alfredo
Braidotti	Louis
Molinaro	Luigi
Frosh	Guido

Nom	Prénom
Verona	zaccario
Scuntari	Giovanni
Frosh	Antonio
Bertoli	Sévérino
Bertoli	Guido
Rota	Giuseppe
Rota	Antonio
Muradori	Elio
Muradori	Luciano
Peloso	Giovanni
Petoello	Rosalino
Ceroi	Guisto
Castillano	Léone
Della Vedova	Antonio
Della Vedova	Giovanni
Della Vedova	Egle
Della Vedova	Nila
Mingone	Giuseppe

Ce qui provoque une protestation du conseil municipal de Bavent le 1er août 1946

Protestation contre l'arrivée à Bavent des Italiens embauchés par M. Dupont fabricant de huiles

Monsieur le Président expose aux membres du Conseil qu'un contingent de 26 Italiens est arrivé à Bavent pour travailler à la tannerie Dupont. Il fait remarquer aux Membres du Conseil que la Commune fortement diminuée ne peut loger ses habitants et que cependant M. Dupont n'hésite pas à recruter de la main-d'œuvre étrangère malgré la crise du logement existant à Bavent, et la menace de chômage qui pèse sur la population ouvrière par suite du licenciement de nombreux ouvriers de la reconstruction.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, considérant que M. Dupont a expulsé au début de 1946 la famille Deblouis qui avait travaillé chez lui pendant de très nombreuses années, ainsi qu'un prisonnier rapatrié M. Bouland Marcel, que depuis les immeubles ont été fermés aux Français pour recevoir des Italiens, qu'il a donné l'ordre aux familles Escaulier Auguste et T^{me} Lermine de quitter leur logement, que de nombreuses plaintes ont été faites contre l'insalubrité de la cité cosmopolite de Dupont qui ne contient qu'un seul W.C. pour 41 familles, que la plupart des Italiens qui viennent à Bavent ne sont pas des spécialistes et que plusieurs ont été volontaires pour S.A.B. en Allemagne, que M. Dupont occupe déjà 60 Allemands, proteste énergiquement contre

de tels abus et demande à Monsieur le Préfet que les Italiens nouvellement arrivés dans la commune ne soient pas pourvus de titres d'alimentation ni de cartes d'identité qu'ils n'ont d'ailleurs pas demandées.

Le Conseil demande également à Monsieur le Préfet si M. Dupont a le droit d'employer tant de main-d'œuvre étrangère

Figure 24 - délibérations municipales de Bavent 1944-1958 (page 23) 1 août 1946 (A.D.14)

Les employés italiens seront déplacés sur la briqueterie de Gonnevill-sur-mer qui appartient aussi à Maurice Dupont. Voir liste en [annexe A.8](#).

Le texte ci-dessous ainsi que les photos sont extraits de l'article « Du Frioul à la Normandie : métiers et destinations migratoires » de Javier Grossutti.

« A la Tuilerie normande du Mesnil de Bavent, les briquetiers et les ouvriers de Flaibano et de Racchiuso de Nimis, deux communes situées dans la province d'Udine dans la région Frioul-Vénétie, constituent le groupe italien le plus important.

A la fin des années 1940 au début des années cinquante les Frioulans sont rejoints par quelques Vénètes des provinces de Vérone et Vicenza. Dans le cas des ouvriers originaires de Flaibano, c'est Severino Bertoli, qui a d'abord travaillé en Normandie avant la seconde guerre mondiale et qui part ensuite pour l'Allemagne, qui a joué le rôle de trait d'union entre la Tuilerie et les quinze personnes de son village qui partent en 1946.

Pour les huit Frioulans de Racchiuso, c'est Zaccaria Verona, dans le Calvados dans les années vingt, qui établit les premiers contacts.

Mais le besoin de travailler est parfois pressant et ne permet pas toujours d'attendre l'envoi d'un contrat de travail formel. En effet, les Frioulans de Racchiuso traversent clandestinement la frontière française par la Savoie au cours des premiers mois de 1946.

Maurice Dupont, propriétaire de la Tuilerie du Mesnil de Bavent, rassure Alfredo Braidotti, ouvrier briquetier-tuilier de Racchiuso, avec une lettre datée du 23 mars 1946.

Maurice Dupont écrit : « Nous apprenons que beaucoup d'ouvriers qui viennent sans leur famille passent directement la frontière par la Savoie et que leur situation est régularisée ensuite sans difficulté. À cet effet, nous vous joignons une attestation que vous pourrez présenter dans le cas où certains de vos camarades voudraient passer la frontière avant leur pièce officielle ».

Les préférences de Dupont pour les briquetiers et en général pour les ouvriers frioulans étaient évidentes. Sur l'attestation, qui indiquait l'état civil de l'ouvrier engagé, Dupont ajoutait que « l'ouverture de la campagne briquetière qui doit commencer le 1er avril, rend l'entrée de cet ouvrier, en France, plus qu'urgente ».

Maison fondée en
1849

Tuilerie Normande
du Mesnil-de-Bavent
M. Dupont

Bavent, le _____ 193
Calvados

ATTESTATION

Je soussigné, DUPONT Maurice,
Propriétaire-Exploitant de la TUILERIE NORMANDE du
MESNIL-DE-BAVENT (Calvados), certifie avoir engagé
le nommé : BRAIDOTTI Alfredo
né à : ATTINUS le : 30/3/1915
et habitant à RACCHIUSO (Province UDINE)
pour travailler à mon usine de BAVENT (Calvados),
en qualité d'ouvrier briquetier-tuilier.

L'ouverture de la campagne briquetière
qui doit commencer le 1er avril prochain, rend l'en-
trée de cet ouvrier, en FRANCE, plus qu'urgente.

En foi de quoi, je délivre la présente
attestation pour servir ce qui de droit.

TUILERIE NORMANDE
DU MESNIL DE BAVENT
23 MARS 1946
M. DUPONT

BAVENT, le 23 mars 1946.

Figure 25 - lettre attestation de Maurice Dupont en 1946

Pour le groupe des frioulans de Flaibano, au contraire, le passage en France est régulier : le contrat de travail, qui initialement ne durait qu'un an, permet en outre de changer deux fois de travail. La fabrication de

vases, le tri et le déplacement des tuiles ainsi que les travaux de céramique étaient pratiquement limités à la main d'œuvre masculine ; peu de femmes, parmi lesquelles Genoveffa Zuiani et Emma Guion, travaillaient à la Tuilerie.

Au Mesnil de Bavent travaillent les frères Muradore et Lena, Guido Bertoli, Giovanni Delia Vedova (tous de Flaibano), Domenico Treppo (de Sedilis de Tarcento), les frères Flaboria (de Pasian di Prato), les frères Frosch (de Forame de Attimis).

Bien que l'intégration en Normandie ne présente aucune difficulté et que la réunion des familles restées dans le Frioul ait lieu rapidement, les salaires relativement bas que les Friouls recevaient à Bavent incitent la plupart d'entre eux à aller s'installer dans d'autres régions de France.



Figure 26 – Mesnil de Bavent 1950. Friouls de Racchiuso di Attimis, de Flaibano et de Battaglia di Fagagna devant les baraques en tôle qui servirent de premières habitations aux émigrants friouls



Figure 27 - Mesnil de Bavent 1947. Ernesta Guion, son mari Alfredo Braidotti et sa fille Graziella



Figure 28 – Mesnil de Bavent 1957. Friouls de Racchiuso, de Flaibano et de Battaglia



Figure 29 – Mesnil de Bavent 1958. Severino Gujon de Subit di Attimis avec ses neveux

V.6. Arrivée de Pierre Pissareff à Bavent 1948 1949

Pierre Pissareff est arrivé à Caen en 1927 pour suivre une formation d'ingénieur en génie civil. Il sera diplômé en 1930. En parallèle de sa formation, il travaillera pour le céramiste caennais René Brenner de 1929 à 1931. Il se formera ainsi au métier de potier et surtout de décorateur sur céramique. Après avoir épousé une caennaise originaire du pays de Bray, Raymonde Staub, le couple décide de s'installer fin 1931 à Lachapelle-aux-pots, dans le hameau d'Armentières plus précisément.

Maurice Dupont est né aussi à Lachapelle-aux-pots, dans le hameau d'Héricourt à 2 km du hameau d'Armentières.

Le fait que Pissareff ait vécu à Caen qui est à une quinzaine de km de Bavent et qu'il ait travaillé pour Brenner a dû les rapprocher.

Extrait du catalogue « Pissareff 50 ans de poterie dans le pays de Bray 1931 1981 » :

« Dès janvier 1948 et jusqu'au 12 avril 1949, Pierre Pissareff ferme Armentières et il part travailler à la Tuilerie Normande du Mesnil de Bavent, dirigée alors par Maurice Dupont, ex-habitant d'Armentières. Il s'initie au modelage et réalise des épis de façage animaliers (Hibou) ou des réclames publicitaires hautes en couleurs (caducée pour pharmacien). Il signe TN Bavent Il est de retour à Armentières le 1^{er} mai 1949 »

Les employeurs déclaraient après guerre la liste de leurs employés et le niveau de travail de force effectué afin de définir le niveau de carte de rationnement auquel ils avaient droit.

Maurice Dupont a établi ces listes de 1946 à 1949. Pierre Pissareff apparaît dans les listes de 1948 et 1949.

[En annexe A.6.](#), liste de février 1948, des ouvriers de force de catégorie 3 avec Pierre Pissareff.

[En annexe A.7.](#), liste complète des ouvriers du Mesnil de Bavent (ouvrier de force de catégorie 3 et 4)



Figure 30 - Hibou réalisé à Bavent (extrait catalogue "Pissareff 50 ans de poterie dans le pays de Bray")



Figure 31 - Pissareff et son caducée (extrait du livre Pierre Pissareff potier de Jean Cartier)

A Bavent, Pierre Pissareff développera la production de pièces céramiques aux décors inspirés de la tapisserie de Bayeux, telles qu'il les produisait chez Brenner.

Quelques productions de Pierre Pissareff à Bavent





Figure 35 - Pichet signé PR Bavent (PR = Pierre Raymonde)



V.7. Dossier de demande d'indemnités de guerre 1947 1957

Une demande d'indemnité de guerre va être initiée après guerre. Le dossier initialement suivi par Maurice Dupont sera ensuite l'affaire d'experts. La procédure durera plus de dix ans. L'organisme d'état qui gère ces dossiers est le Ministère de la reconstruction et de l'Urbanisme, direction des dommages de guerre, service la priorité nationale.

En septembre 1947, Maurice Dupont explique sa situation via un courrier au ministère de la reconstruction. Il expose le fait que la Caisse Nationale d'Escompte lui a autorisé un découvert de 10 millions de francs. La CNE met en demeure Maurice Dupont de lui rembourser ce découvert. Maurice Dupont indique à son correspondant que faute de recevoir en temps voulu les indemnités auquel il peut prétendre, il se verra dans l'obligation de procéder au licenciement du personnel du Mesnil de Bavent mais aussi de la briqueterie de Gonnevill-sur-mer dont il est aussi propriétaire.

Maurice Dupont annonce payer 150 000 francs d'intérêts et agios par trimestre pour ce découvert. M. Dupont attend 13 millions d'indemnités de dommages de guerre.

La valeur en 1947 des dommages de guerre est estimée à 22 millions de francs. Maurice Dupont calcule qu'il a dépensé pour la reconstitution de son usine au 31 juillet 1947, la somme de 16,5 millions. Maurice Dupont a touché en octobre 1946 à titre d'avance : 3 millions.

Dans un courrier de février 1948, Maurice Dupont se plaint :

- que toutes les tuileries ont été classées prioritaires sauf la sienne ;
- Toutes les autres tuileries ont reçus des avances sauf lui

Il précise que la tuilerie du Mesnil de Bavent a été remise en état de marche au 1 juin 1945 et qu'elle était la seule du département à produire des tuiles.

Il a dépensé ses fonds propres pour se reconstituer et pour reloger son personnel.

Maurice Dupont menace d'arrêter complètement l'exploitation pour la fin du mois en cours.

De même en mars 1949, une lettre de Maurice Dupont réclame un remboursement des dommages. Il annonce demander à l'inspecteur du travail l'autorisation de mettre son personnel de Bavent et Gonnevill au chômage soit une centaine d'ouvriers et d'employés.

Le 23 avril 1949 Maurice Dupont reçoit un versement de 3 millions de francs d'acompte.

Le 11 juillet 1949 Maurice Dupont reçoit un versement de 1 million 600 000 francs

En février 1952, Maurice Dupont demande de versement rapidement un acompte à valoir sur les dommages lui revenant. Si ce n'est pas le cas M. Dupont menace toujours d'arrêter son activité et de débaucher son personnel.

Dans une lettre de janvier 1953 Maurice Dupont annonce qu'il a dû arrêter l'exploitation de la briqueterie de Gonneville sur Mer.



Figure 36 - Entête facture de la briqueterie de Gonneville / mer (collection particulière)

Maurice Dupont emploiera souvent cette menace de fermeture pour essayer d'accélérer le versement des indemnités. En 1958, la briqueterie de Gonneville sur mer est toujours en activité.

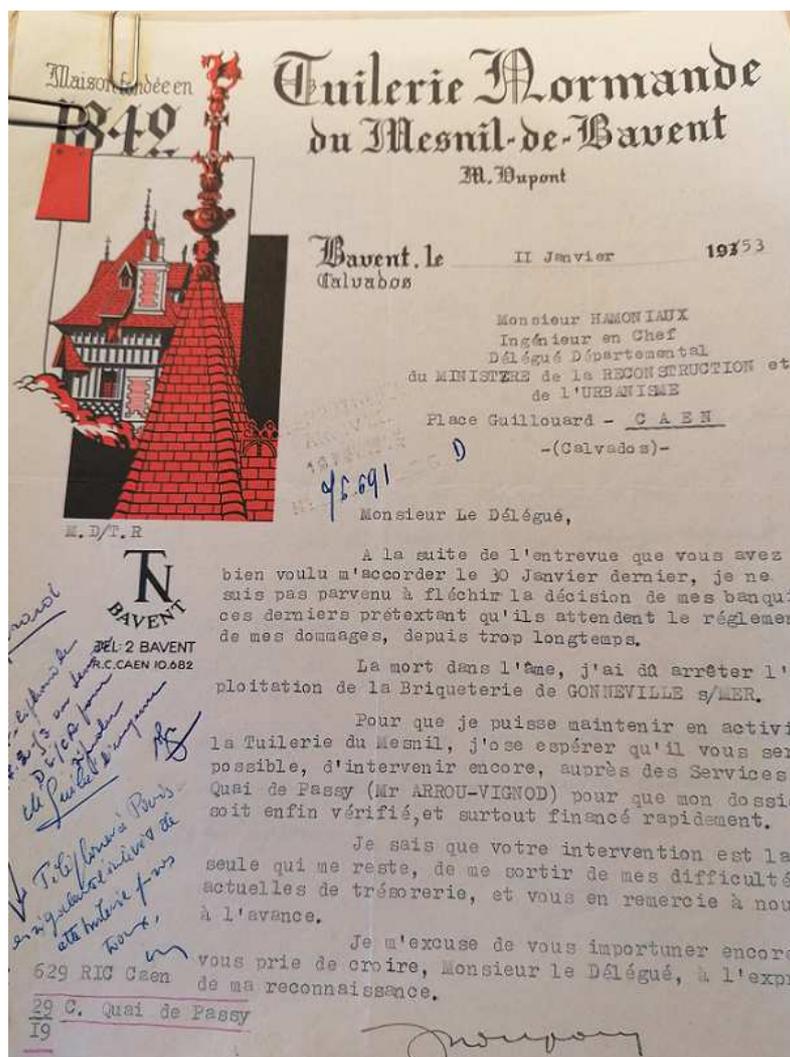


Figure 37 - AD14 - lettre de Maurice Dupont 1953 RIC

Une lettre du 27 janvier 1954, Maurice Dupont envisage de fermer les deux usines s'il n'obtient pas un règlement rapide des dommages qui lui sont dus.

Un rapport d'expert récapitulatif en 1956 est rendu au secrétariat d'état à la reconstruction. Les derniers détails sont fournis en 1957

Depuis 1951, une nouvelle orientation de la fabrication s'impose, le tonnage fabriqué en tuiles plates, doit se réduire, pour être remplacé, en partie, par des tuiles à emboîtement parce que la densité d'enfournement de ces dernières est moins grande que celle de la tuile plate.

Une note de l'Administration centrale non communiquée à Maurice Dupont précise :

« Maurice Dupont a cru devoir se reconstituer au plus tôt, pensant qu'on aurait tout de suite besoin de tuiles dans la région pour réparer les toitures seulement détériorées. Et elle s'est trouvée menacée de mévente, car les architectes et les urbanistes de la région s'attachent avant tout aux reconstructions totales et manquant des éléments pour les murs, n'avaient provisoirement pas besoin de tuiles. Du coup, pour tenir, M. Dupont s'adonna à la fabrication de sujets décoratifs pour toitures (pignon, pigeons ou chat en terre vernissée) qu'il exporta en partie en Angleterre. Et cela lui fut reproché à tel point qu'une certaine aigreur se glissa longtemps dans les rapports entre lui et le MRU »

V.8. Catalogues 1950 et 1964

Un catalogue d'éléments architecturaux et animalier dans sa 11^{ème} édition, sans date, mais probablement des années 1950 est en [annexe A.1](#). Les annotations sur ce catalogue, notamment sur le nombre d'heures pour créer un modèle ou un moule sont de Maurice Dupont. Ce catalogue fait parti du dossier de déclaration de dommages de guerre.

Quelques pages du catalogue de 1964 est en [annexe A.2](#).

V.9. Décès de Maurice Dupont 1967

Maurice Dupont décédera à Bavent le 4 avril 1967. Il aura dirigé pendant 36 ans la poterie tuilerie de Bavent. A la différence de ses prédécesseurs, Aimé Jacquier et Charles Valin, qui étaient des administrateurs, Maurice Dupont, était comme Charles Comptet un homme de métier. Il a toujours vécu dans un monde de potiers, tuiliers et briquetiers. Il était aussi un véritable entrepreneur.

Sa veuve Renée Godard quittera Bavent et retournera dans sa ville natale, Assay, en Indre et Loire où elle décédera le 12 mai 1988.

VI. Bibliographie – Cotes archives - Chronologie

VI.I. Bibliographie

1 - Grossutti, J.- Du Frioul à la Normandie : métiers et destinations migratoires : L'immigration italienne en Normandie de la troisième république à nos jours, 1998

https://www.persee.fr/doc/annor_0570-1600_1998_hos_28_1_2331

2 - Marius Doffoy - Les tuileries de Beauvais – 1927

3 - Pierre Pissareff potier un destin hors du commun jean cartier
Mémoires céramiques – Groupe de recherches et d'études de la céramique du Beauvaisis

4 - Pierre Pissareff 50 ans de poterie dans le pays de Bray 1931 1981
Musée départemental de l'Oise – Beauvais – octobre 1985

5 - Article « Pierre Pissareff en Normandie » Rita Martel-Euzet dans la revue 22 de 2023 du Groupe de Recherches et d'Etudes de la Céramique du Beauvaisis

VI.2. Cotes Archives départementales du Calvados

1 - Cote : 925W/57 - Tuilerie normande du Mesnil de Bavent - Dossiers de dommages de guerre industriels et commerciaux (RIC 629) traité au niveau départemental

2 – Cote 924W/126-129 - Tuilerie normande du Mesnil de Bavent - Dossiers de dommages de guerre industriels et commerciaux (RIC 629) traité au niveau national

3 – Cote : 18FI/3 cartes postales du Mesnil de Bavent

4 - Cote 8E/153/110 : acte de vente / location du Mesnil de Bavent de Valin à Dupont chez maître Alfred Philippe-Desportes notaire à Caen

5 - Cote 1464W/524 : acte de vente définitif du Mesnil de Bavent de Valin à Dupont chez maître lozier notaire à Caen le 1^{er} septembre 1942

6 – Cote 281EDT/89 Dépôt des statuts du syndicat professionnel des employés et ouvriers du Mesnil de Bavent (1936)

7 – Cote 281EDT/108 Listes des prisonniers de guerre allemands travaillant au Mesnil de Bavent entre 1946 et 1947 – listes des employés au mesnil de Bavent et la briqueterie de Gonnevillle sur mer entre 1946 et 1949

VI.3. Chronologie sommaire de la vie de Maurice Dupont

Date	événement
13/11/1893	Naissance au hameau d'Héricourt sur la commune de Lachapelle-aux-pots en plein pays de Bray dans l'Oise
11/10/1913	Maurice Dupont a un diplôme de comptable
11/10/1913	engagé volontaire à la mairie de Vincennes
10/09/1914	blessé et évacué
13/11/1914	grade de Brigadier
06/04/1916	grade de Maréchal des logis
11/10:1916	passé dans la réserve de l'armée active
03/03/1917	grade de Maréchal des logis chef
13/07/1917	entre à l'hôpital cochin à Paris
15/12/1917	Maurice Dupont se marie avec Renée godard infirmière
12/01/1918	Maurice Dupont est dirigé sur l'école militaire de Fontainebleau
20/03/1918	incorporé au 85e régiment d'Artillerie lourde
19/04/1919	Maurice Dupont est démobilisé
08/05/1919	Maurice Dupont et son épouse habitent à Ons-en-Bray près de Lachapelle aux pots
01/01/1920	La société anonyme des « Tuileries de Beauvais » absorbe, en 1920, les Etablissements Couvreur et Cle dont les usines de Saint-Fromond-Airel et Lison, situées dans le département de la Manche, ont constitué le « Groupe de Normandie ».
23/11/1920	Maurice Dupont et son épouse habitent à Saint Fromond dans la Manche à partir du 23 novembre 1920. Maurice Dupont dirige, l'ensemble des usines de St Fromond, Airel et Lison.
24/12/1931	Maurice Dupont loue le Mesnil de Bavent à M.et Mme Valin pendant 10 ans
01/01/1932	Nouveaux produits : briques creuses, les poteries de cheminées et les drains
01/01/1936	la construction du bâtiment du nouveau train de fabrication
01/01/1936	Nouveaux produits : poteries horticoles
31/12/1936	Création d'un syndicat au Mesnil de Bavent
01/01/1937	construction du séchoir à tuiles à emboîtement Nouveaux produits : tuiles à emboîtement
01/01/1939	Rachat d'une partie des moules de Filmont et de Camille Langlois
01/01/1940	montage des machines du nouveau train
13/10/1940	Grand article dans le journal Ouest éclair
06/06/1944	la poterie tuilerie du Mesnil de Bavent est occupée par les alliés jusqu'en septembre 1944. La poterie tuilerie est sinistrée par les combats
23/11/1944	Maurice Dupont est élu maire de Bavent
02/05/1945	Contrat pour accueillir des prisonniers de guerre allemands
26/05/1945	Maurice Dupont démissionne de son mandat de maire
1945 à 1947	Difficultés pour une remise en marches du Mesnil de Bavent
15/07/1946	Arrivée de 24 travailleurs italiens au mesnil de Bavent
01/08/1946	Protestation du conseil municipal de Bavent contre l'arrivée des italiens
15/01/1948	Arrivée de Pierre Pissareff au Mesnil de Bavent. Apport des décors à la tapisserie de Bayeux
15/04/1949	Départ de Pierre Pissareff qui retourne dans son ateliers à Armentières (Oise)
1945 à 1958	Dossier de demande d'indemnités suite aux dégâts de guerre : expertises, rapports, paiements intermédiaires
04/04/1967	Décès de Maurice Dupont à Bavent
12/05/1988	Décès de Mme Veuve Dupont, Renée Godard à Assay

Annexes :

A.1. Catalogue de la poterie de Bavent

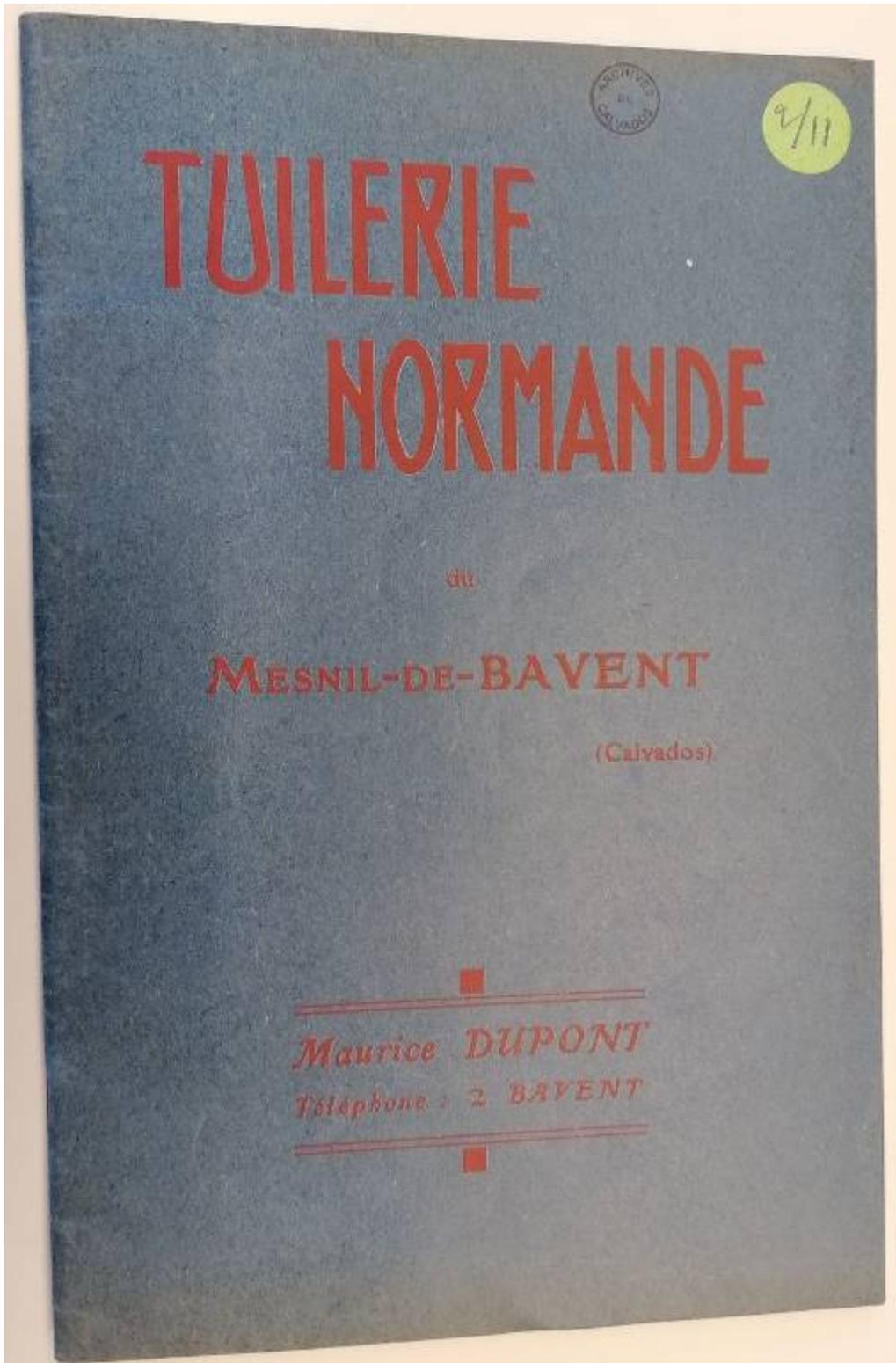
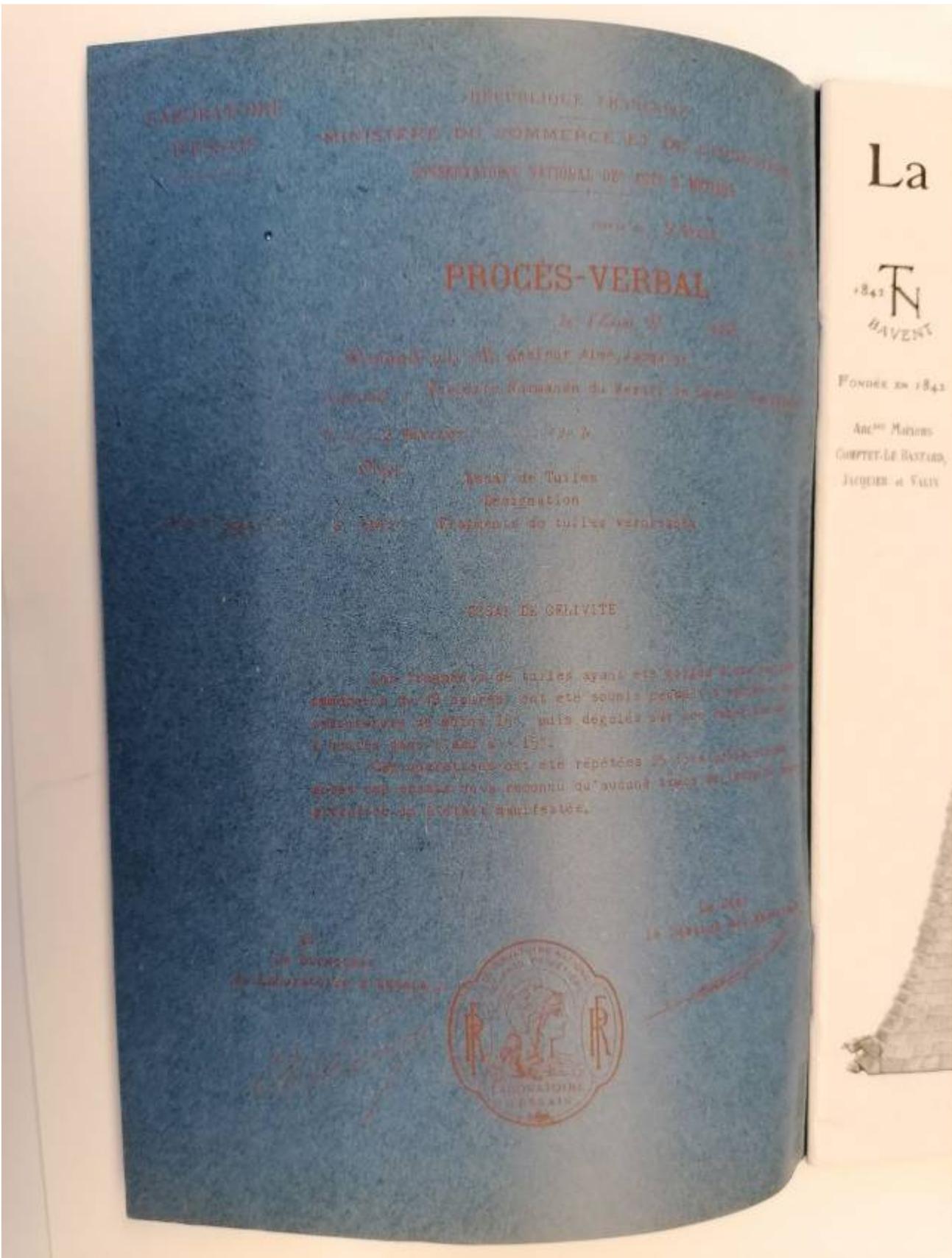


Figure 38 - Couverture 1er plat du catalogue Dupont (A.D.14)



La

1841  BAVENT

FONDEE EN 1841

Anc^{ns} MAIRES
 COMPTES-LE BASTARD
 JACQUES A VALLI

Figure 39 - Couverture 2ème plat du catalogue Dupont (A.D.14)



La Tuilerie Normande du Mesnil-de-BAVENT

1842 **TN**
BAVENT

M. DUPONT

(Calvados)

GARE TROARN

FONDÉE EN 1842

Anc^{tes} Maisons
COMPET-LE BASTARD,
JACQUIER et VALIN

SA TUILE VIEILLIE
SA TUILE ÉMAILLÉE
SES ÉPIS DE STYLE
SES SANITAIRES
SES POTERIES
SES ANIMAUX
SES ÉMAUX

ALBUM GÉNÉRAL

XI^e EDITION

ANNULANT LES PRÉCÉDENTES

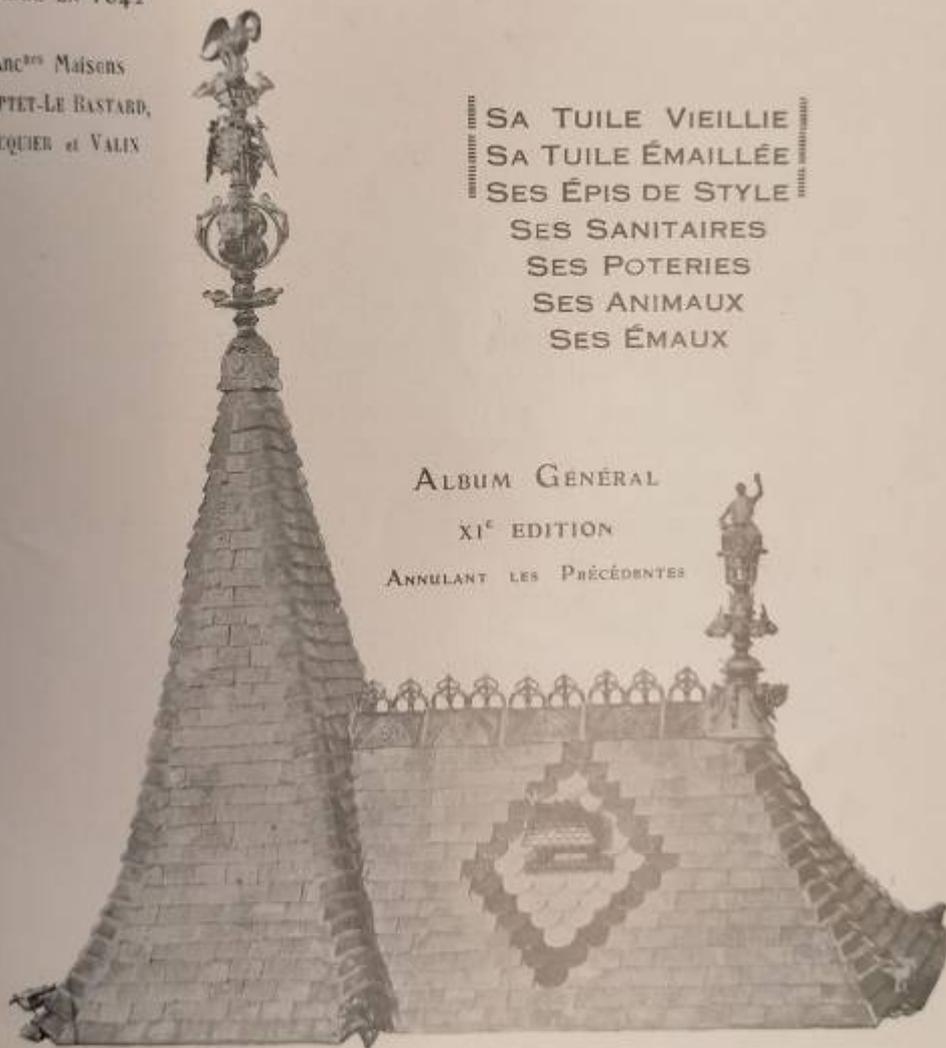


Figure 40 - Page de titre 1 du catalogue Dupont (A.D.14)

UN PEU D'HISTOIRE NORMANDE

En 1840 Compté, frappé par la qualité exceptionnelle des argiles du Mesnil-de-Bacent, décide de s'y installer et d'y faire revivre les si artistiques productions du Pré d'Age et de Manerbe, puis de Lézoux.

C'est qu'en effet vers la fin du XV^e et dans le courant du XVI^e siècle, ces deux localités connaissent une prospérité très marquée, grâce à leurs fabrications d'épis de litières et de carreaux incrustés, ouvrages, que les collectionneurs de nos jours s'arrachent à prix d'or.

C'est à Compté, à la fois Céramiste remarquable, artiste délicat et documenté, que revient l'honneur d'avoir reconstitué la collection si précieuse et très complète des épis des siècles passés, et d'avoir du même coup, avec sa table vitrée, remis en vogue l'architecture dite normande, dont le toit est la particularité la plus marquante, non seulement parce qu'il coiffe admirablement, mais parce qu'il a été le plus efficace des parapluies, à l'abri duquel les murs en pans de bois, de nos vieilles et admirables constructions, ont pu braver la rigoureuse action du climat normand pendant des siècles.

Application directe des produits



1. Cité du Mesnil, vers 1840. — 2. Cité du Mesnil, vers 1840.

Figure 41 - Catalogue Dupont – Pages 2 et 3 (A.D.14)

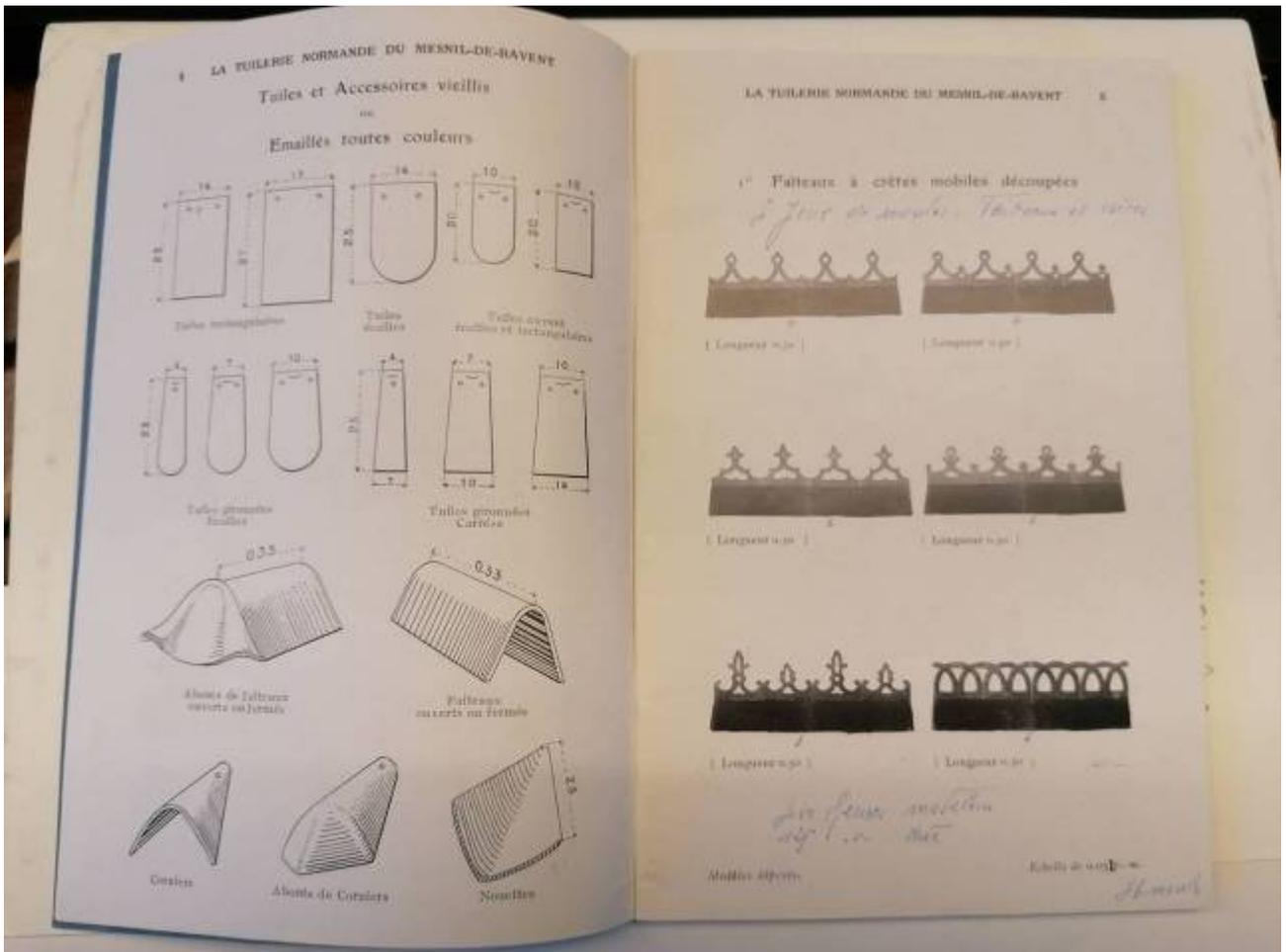


Figure 42 - Catalogue Dupont - Pages 4 et 5 (A.D.14)

2° Faîtes à crêtes fixes modelés



(Long. 0.29)



(Long. 0.33)



(Long. 0.33)



(Long. 0.31)



(Long. 0.33)



(Long. 0.33)



(Long. 0.33)



(Long. 0.33)

Moulins d'après 1864

Echelle de 0.01 P. 100

Châtières



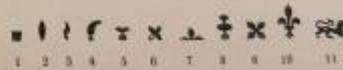
Grand Trochil



Châtière pour
tuiles, ardoises.

Imbrications

Types de quelques imbrications représentées
Une autre modèle pour les ardoises. Prix d'après grandeur



Echelle de 0.01 P. 100

Moulins d'après 1864

Echelle de 0.01 P. 100

Figure 43 - Catalogue Dupont - Pages 6 et 7 (A.D.14)

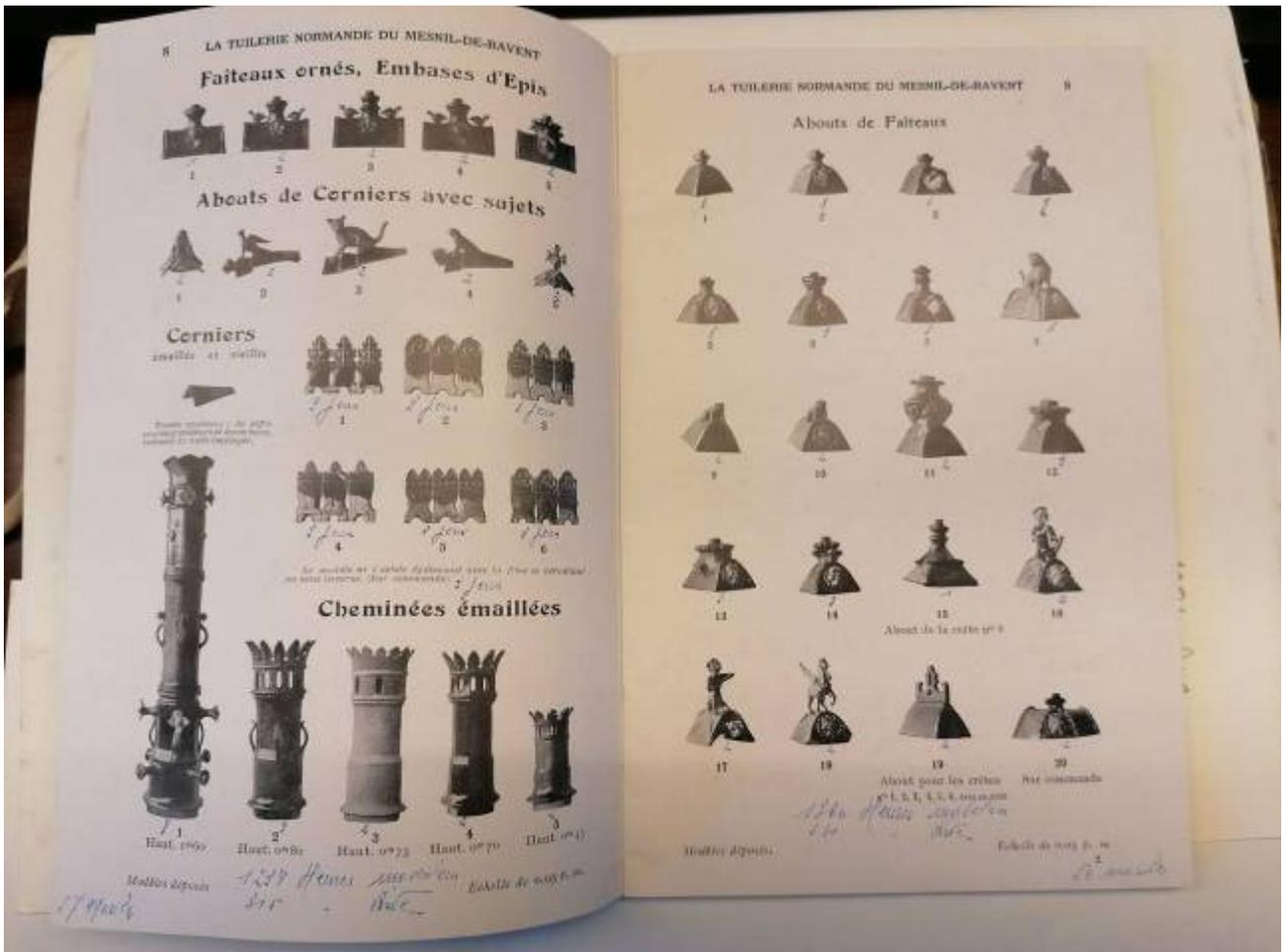


Figure 44 - Catalogue Dupont - Pages 8 et 9 (A.D.14)

Notice sur la pose des Epis Normands

Les épis se posent généralement sur une embase. Celle-ci, s'il est nécessaire, lorsqu'elle forme le prolongement d'une finière, est emboîtée à la demande du faîteau sur la face postérieure, puis raccordée au ciment ou faîteau lui-même, aux tuiles et cornières qui percent au-dessous.

Au préalable, une tige de fer de longueur *ad hoc* et suffisamment forte (0,020 à 0,025 %) est fixée solidement dans la partie supérieure de la charpente.

L'embase seule est cimentée, et, après elle, viennent s'assembler toutes les autres pièces de l'épi dans l'ordre du modèle choisi à l'alium.

(Avant l'emballage, toutes les pièces sont numérotées dans ce but. L'embase de l'épi A1 porte A, la pièce suivante A2, les autres A3, A4, etc., dans l'ordre. De même, un épi B se numérote B1, B2, etc.)

Il est inutile et nuisible de sceller au ciment d'autres pièces que l'embase (surtout pas de plâtre), les autres pièces de l'épi seront enfoncées avec de vieux chiffons gras ou de l'éponge goudronnée ou huilée, qui seront enroulés autour de la barre. Les chiffons formeront tampon, et donneront à l'ensemble de l'épi la souplesse nécessaire pour fléchir légèrement sous l'action des plus grandes vents sans se briser.



Fig. N° 24

Fig. N° 25

Fig. N° 26

Spécimen des Embas des Tuiles et Epis

Epis normand

Maison Dupont

Figure 45 - Catalogue Dupont - Pages 10 et 11 (A.D.14)

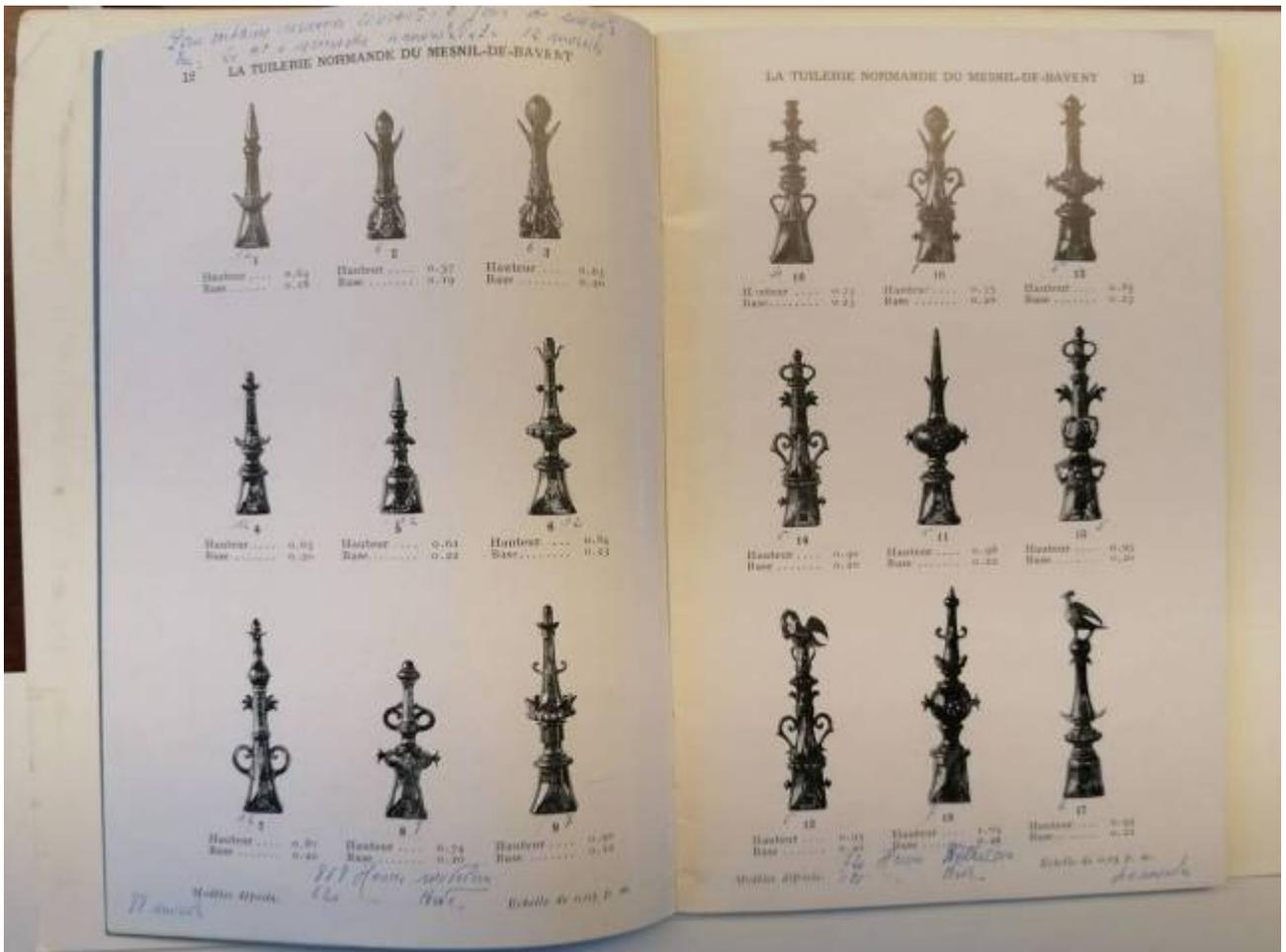


Figure 46 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 12 et 13 (A.D.14)



20
Hauteur ... 1,40
Base ... 0,25



21
Hauteur ... 1,60
Base ... 0,25



22
Hauteur ... 1,25
Base ... 0,25



23
Hauteur ... 1,20
Base ... 0,22



24
Hauteur ... 1,35
Base ... 0,22



25
Hauteur ... 1,30
Base ... 0,25

Mobilier d'apart.

Exposé de 1889



26
Hauteur ... 1,15
Base ... 0,22



27
Hauteur ... 1,02
Base ... 0,22



28
Hauteur ... 1,25
Base ... 0,22



29
Hauteur ... 1,00
Base ... 0,25



30
Hauteur ... 1,80
Base ... 0,24



31
Hauteur ... 1,55
Base ... 0,22

Mobilier d'apart.

Exposé de 1889

Figure 47 - Catalogue Dupont - Pages 14 et 15 (A.D.14)

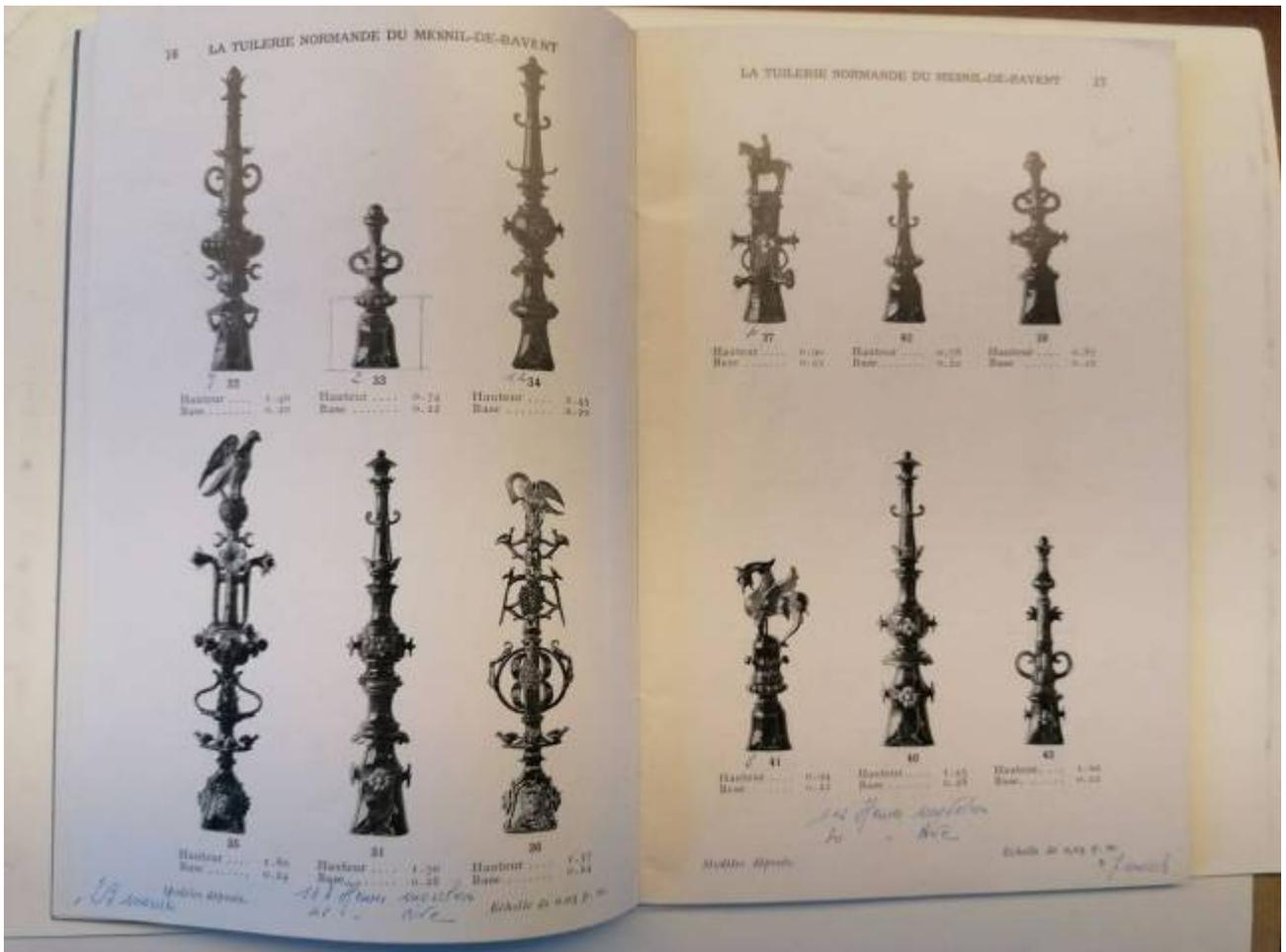


Figure 48 - AD14 - Catalogue Dupont - Pages 16 et 17 (A.D.14)



Figure 49 - Catalogue Dupont - Pages 18 et 19 (A.D.14)



94	95	96
Hauteur 1.35	Hauteur 2.75	Hauteur 3.40
Bas 0.40	Bas 0.95	Bas 1.10

St Jean Baptiste
75 - 1872

St Jean Baptiste

Edite de 1875 P. 10



97	98	99
Hauteur 1.45	Hauteur 1.15	Hauteur 1.55
Bas 0.25	Bas 0.25	Bas 0.25



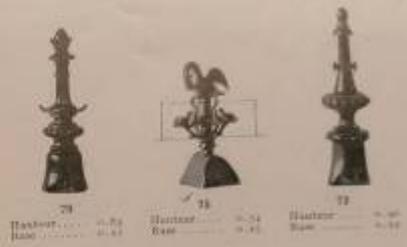
100	101	102
Hauteur 0.80	Hauteur 1.25	Hauteur 1.15
Bas 0.20	Bas 0.25	Bas 0.25

St Jean Baptiste
75 - 1872

St Jean Baptiste

Edite de 1875 P. 10

Figure 50 - Catalogue Dupont - Pages 20 et 21 (A.D.14)



Modèle ancien
H. Haver
21 - 1872
Etelle de 0.05 P. 14
Modèle ancien
10 Haver
21 - 1872
Etelle de 0.05 P. 14
E. Michel

Figure 51 - Catalogue Dupont - Pages 22 et 23 (A.D.14)



76
Hauteur... 1.15
Diam... 0.20



77
Hauteur... 1.30
Diam... 0.24



78
Hauteur... 1.05
Diam... 0.23



79
Hauteur... 1.40
Diam... 0.20



80
Hauteur... 1.80
Diam... 0.25



81
Hauteur... 1.20
Diam... 0.20

Modèle déposé. L. Huet
16 Avenue de la République
Boulogne
Exposé de 1875 p. 10



84
Hauteur... 1.15
Diam... 0.20



86
Hauteur... 1.10
Diam... 0.15



87
Hauteur... 1.10
Diam... 0.21



88
Hauteur... 1.20
Diam... 0.20



89
Hauteur... 1.50
Diam... 0.30



92
Hauteur... 1.20
Diam... 0.20

Exp. G. BARNIER de la Maison Normande
Exposition Internationale 1876
Modèle déposé. 16 - 17 - 18 - 19 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26 - 27 - 28 - 29 - 30 - 31 - 32 - 33 - 34 - 35 - 36 - 37 - 38 - 39 - 40 - 41 - 42 - 43 - 44 - 45 - 46 - 47 - 48 - 49 - 50 - 51 - 52 - 53 - 54 - 55 - 56 - 57 - 58 - 59 - 60 - 61 - 62 - 63 - 64 - 65 - 66 - 67 - 68 - 69 - 70 - 71 - 72 - 73 - 74 - 75 - 76 - 77 - 78 - 79 - 80 - 81 - 82 - 83 - 84 - 85 - 86 - 87 - 88 - 89 - 90 - 91 - 92 - 93 - 94 - 95 - 96 - 97 - 98 - 99 - 100

Figure 52 - Catalogue Dupont - Pages 24 et 25 (A.D.14)



Médaille déposée.

Extrait de n° 13 P. 10



Médaille déposée.

112 pour médaille

12 - 10/10

Extrait de n° 13 P. 10

Figure 53 - Catalogue Dupont - Pages 26 et 27 (A.D.14)



Figure 54 - Catalogue Dupont - Pages 28 et 29 (A.D.14)



104
Hauteur... 1.24
Base... 0.27



105
Hauteur... 0.25
Base... 0.24



107
Hauteur... 1.05
Base... 0.22



106
Hauteur... 1.20
Base... 0.28



103
Hauteur... 1.52
Base... 0.33



108
Hauteur... 0.22
Base... 0.21

postes séparés

Hauteur supérieure

échelle de 1/100 P. 100



110
Hauteur... 0.28
Base... 0.24



112
Hauteur... 0.27
Base... 0.19



111
Hauteur... 0.29
Base... 0.22



114
Hauteur... 1.25
Base... 0.30



110
Hauteur... 1.37
Base... 0.24



97
Hauteur... 0.25
Base... 0.22

Médaille déposée

Les fleurs sont en terre

échelle de 1/100 P. 100

Figure 55 - Catalogue Dupont - Pages 30 et 31 (A.D.14)



113
Hauteur... 0.50
Basse... 0.20



118
Hauteur... 0.22
Basse... 0.10



117
Hauteur... 1.20
Basse... 0.40



119
Hauteur... 1.00
Basse... 0.24



120
Hauteur... 1.12
Basse... 0.29



110
Hauteur... 1.10
Basse... 0.23

Mobilier d'appoint

Eye pour sculpture

Etiquette de bois 1/2"



125
Hauteur... 0.50



120
Hauteur... 1.00
Basse... 0.22



127
Hauteur... 1.20
Basse... 0.20



124
Hauteur... 1.00
Basse... 0.22



129
Hauteur... 1.00
Basse... 0.22

Mobilier d'appoint

115 pour sculpture

Etiquette de bois 1/2"

Figure 56 - Catalogue Dupont - Pages 32 et 33 (A.D.14)



121
Hauteur : 1,13



122
Hauteur : 1,35



127
Hauteur... 1,48

128
Rose à Auts
(pour garage)
Hauteur : 1,85
Diam : 0,25



129
Hauteur... 0,50
Diam... 0,20



130
Hauteur : 1,50
Diam : 0,25

Handwritten notes:
Modèle déposé.
St-James...
Cobelle de 1815 p. 11



Chat gros dos D



Chat marchant D



123
Écureuil



128
Palais XV
Hauteur : 1,75



124
Chat à queue enroulée



125
Jeune Chat
jouant avec une souris



126
Chat assis F



124
Palais XV
(sur cheval)
Hauteur : 1,75



127
Chat descendant
(sur rochers)



128
Chat grimpant
(sur rochers)

Handwritten notes:
Modèle déposé.
Hauteur...
Modèle déposé.

Figure 57 - Catalogue Dupont - Pages 34 et 35 (A.D.14)



Chat gros des sur aboie
sur talon...
sur aboie...
sur patte...



Chat en robe C sur talon...
sur aboie...
sur patte...



Chat gros des sur talon...
sur aboie...
sur patte...



124 Jeune Chat à la queue
Hauteur... 0,55
Base... 0,24



Fetit Hibou sur talon...



125
Hauteur... 0,34
Base... 0,14



126
Hauteur... 0,50
Base... 0,22



127
Hauteur... 1,20
Base... 0,72



128
Hauteur... 1,01
Base... 0,74

N. B. — Tous ces modèles : Hibou, Esurnail, Pelican, Cigogne, etc. peuvent prendre place sur les épis à observer ailleurs que 23 premières pages de ce catalogue.
Remarque : Le cas du N° 122 peut fort bien remplacer l'ancien n° 24.
Le hibou sur bois remplacerait l'ancien du N° 160. etc.
Modèles déposés.
Echelle de 0,01 à 10.

Prises décoratives

Carré de 1,50 m. Mosaïque, genre gris flammé
à l'usage de la cuisine



- N° 1
Mosaïque carrée
- N° 2
"Les Laines" (12)
- N° 3
Mosaïque (12)
- N° 4
"Le Fais" (12)
- N° 5
"Le Bois" (12)
- N° 6
Mosaïque (12)

Modèles déposés. N° 10 de l'ancien catalogue
120 - AVE
Dessiné de l'ancien N° 10

Figure 58 - Catalogue Dupont - Pages 36 et 37 (A.D.14)

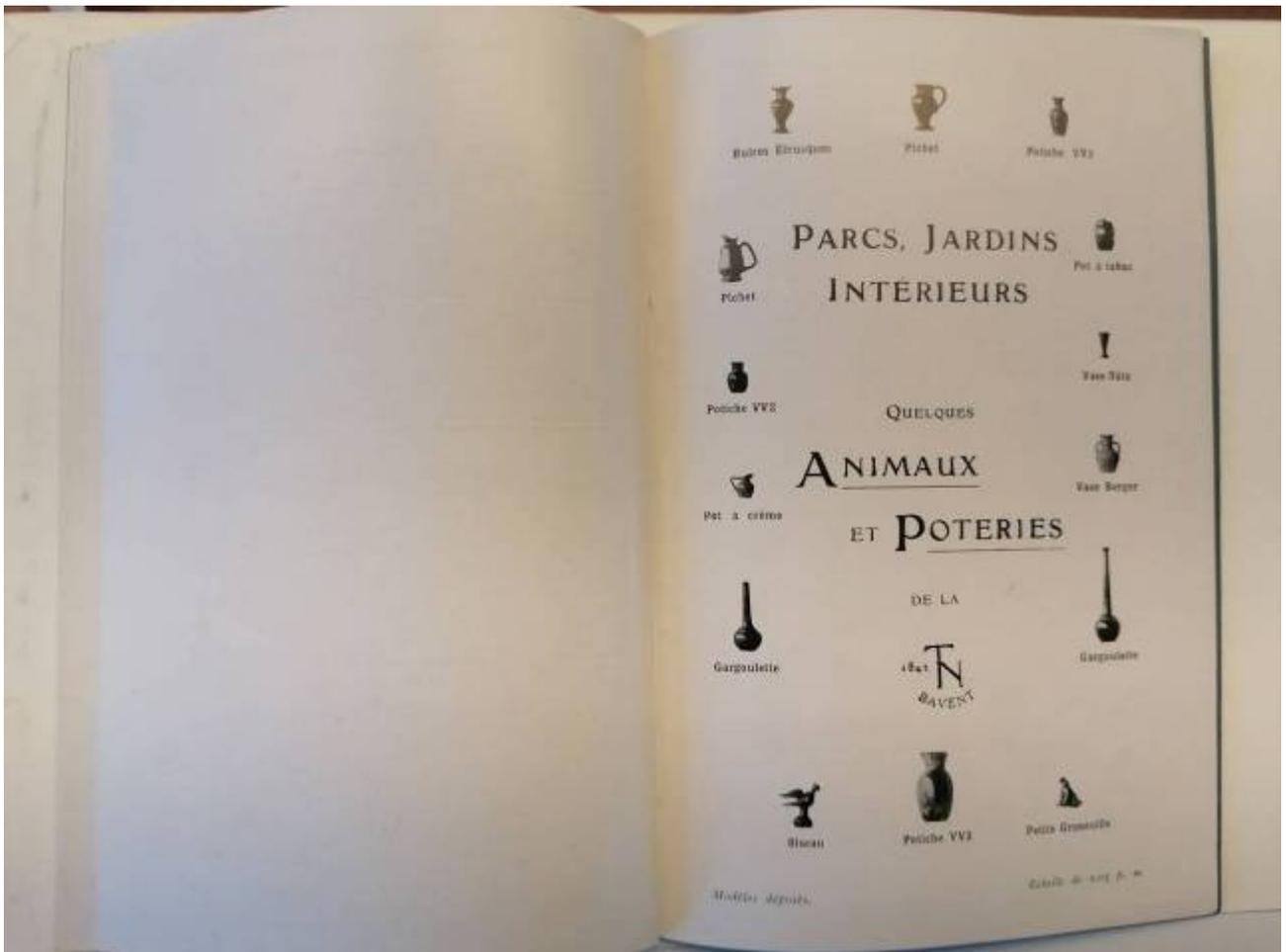


Figure 59 - Catalogue Dupont - Pages 38 et 39 (A.D.14)



Figure 60 - Catalogue Dupont - Pages 40 et 41 (A.D.14)

Chien
pour jardins, porches, etc.
Hauteur... 0.30

Chien
pour jardins, porches, etc.
Hauteur... 0.30

Vase foules de boux
Hauteur... 0.30

Chien
pour jardins, porches, etc.
Hauteur... 0.30

Petit Chat
Hauteur... 0.30

Grand Levrier
Hauteur... 0.35

Bonhomme Normand
ou
Bonne-Femme Normande
Hauteur... 0.35

Petit Éléphant
tel que la figure en est
inscrite dans le prospectus
le grand modèle, page 100
Échelle de 0.05 p. m.

Pan-Terrier
Hauteur... 0.30

Vase à anses
Hauteur... 0.30 Largeur... 0.30

Marchand Jardinier
Hauteur... 0.35

Vase Torsade
Hauteur... 0.35
Largeur... 0.35

Marchand Jardinier
Hauteur... 0.35

Vase forme Lyon

Vases sur socle
Hauteur... 0.35
Largeur... 0.35

Grand Vase
Hauteur... 0.35
Largeur... 0.35

Vases avec rêtes et draperies

Hauteur... 0.30
Largeur... 0.30
Hauteur... 0.30
Largeur... 0.30

Figure 61 - Catalogue Dupont - Pages 42 et 43 (A.D.14)

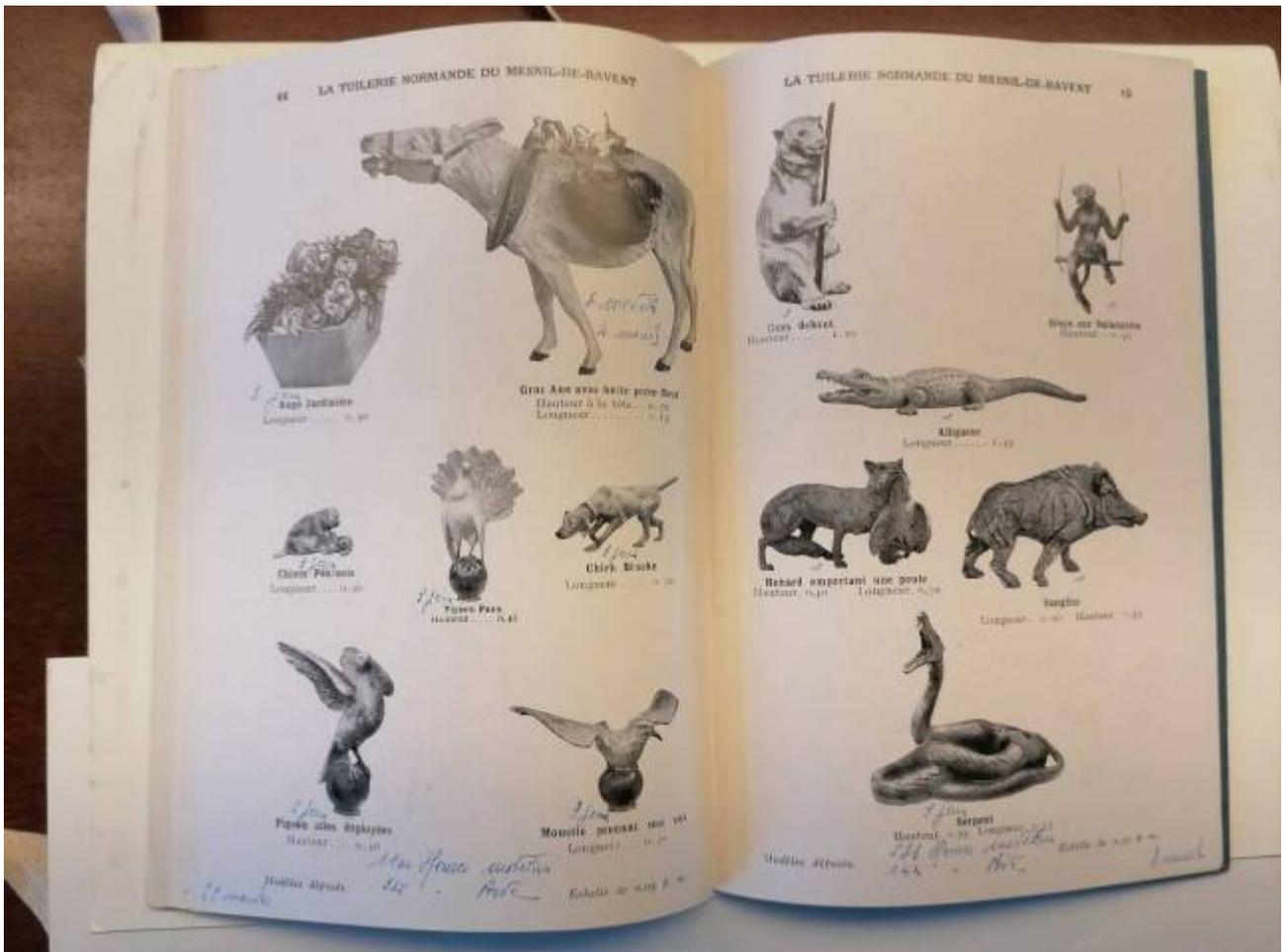


Figure 62 - Catalogue Dupont - Pages 44 et 45 (A.D.14)

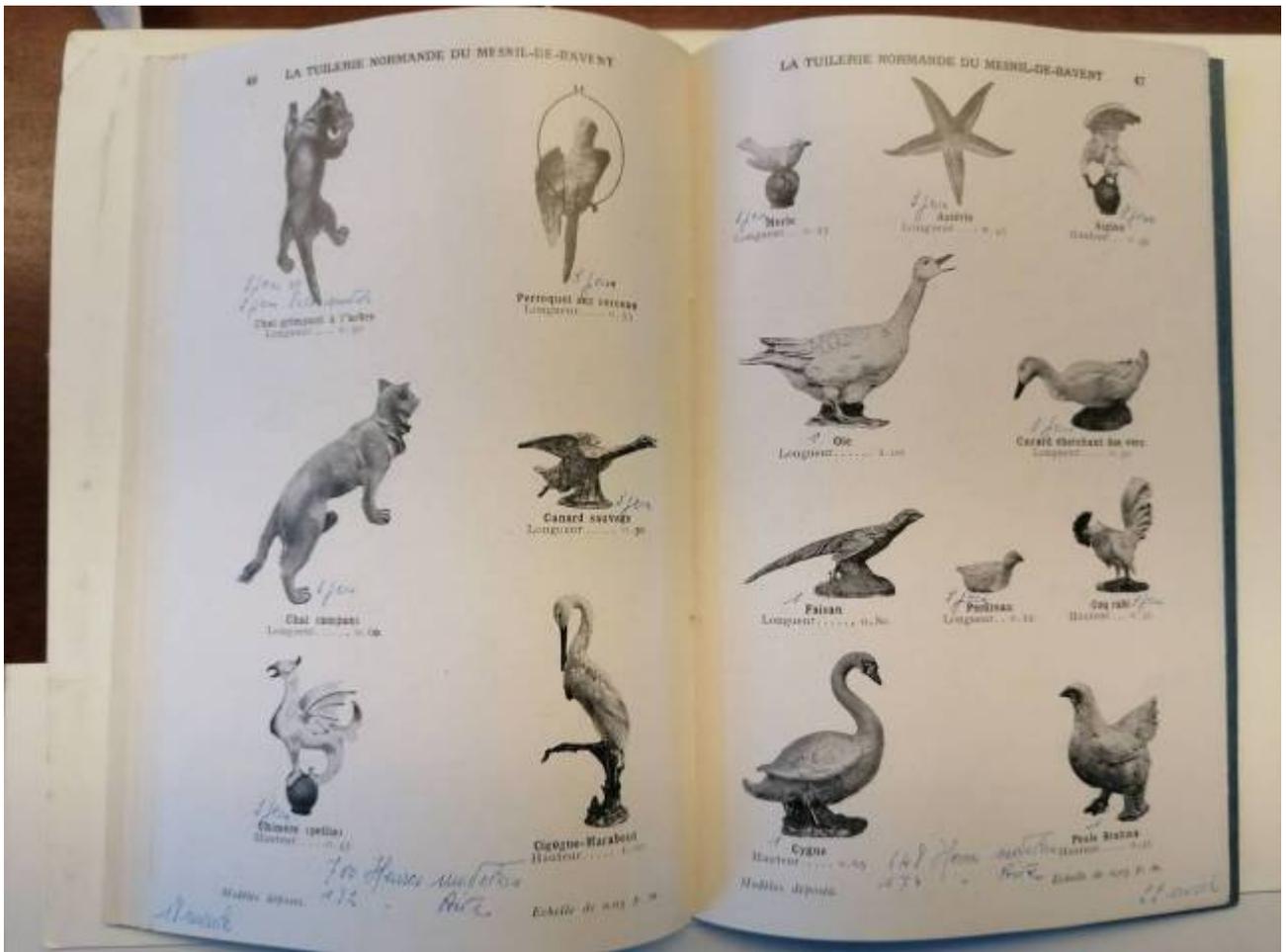


Figure 63 - Catalogue Dupont - Pages 46 et 47 (A.D.14)



Médaille d'argent
1874
Paris
Rebelle de nos p. m.



Médaille d'argent
1874
Paris
Rebelle de nos p. m.

Figure 64 - Catalogue Dupont - Pages 48 et 49 (A.D.14)



Hercule N° 1 Hauteur 0.15
Héros de Pélo Hauteur 0.20
Marsyas N° 2 Hauteur 0.15



Plaque Saint-Yves Hauteur des figures 23 x 30



Plaque Gobbaux Hauteur des figures 28 x 35



Plaque Salamandre Longueur 0.30 Hauteur 0.15



Lion Louis XIII coché Longueur 0.30 Hauteur 0.15



Chimère grand modèle Hauteur 0.30 Longueur 0.20

Mobilier déposés 278 Avenue de la République 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000



Potsen Jardinière Hauteur 0.30 Longueur 0.15



Crapaud Longueur 0.15



Coc Escargot Hauteur 0.10



Crabe vert Longueur 0.22



Panier Jardinière Hauteur 0.20



Grenouille verte Longueur 0.15



Coc châteaules sur tige en fer peigné Hauteur 0.25 Longueur 0.15

Mobilier déposés 278 Avenue de la République 111 112 113 114 115 116 117 118 119 120 121 122 123 124 125 126 127 128 129 130 131 132 133 134 135 136 137 138 139 140 141 142 143 144 145 146 147 148 149 150 151 152 153 154 155 156 157 158 159 160 161 162 163 164 165 166 167 168 169 170 171 172 173 174 175 176 177 178 179 180 181 182 183 184 185 186 187 188 189 190 191 192 193 194 195 196 197 198 199 200 201 202 203 204 205 206 207 208 209 210 211 212 213 214 215 216 217 218 219 220 221 222 223 224 225 226 227 228 229 230 231 232 233 234 235 236 237 238 239 240 241 242 243 244 245 246 247 248 249 250 251 252 253 254 255 256 257 258 259 260 261 262 263 264 265 266 267 268 269 270 271 272 273 274 275 276 277 278 279 280 281 282 283 284 285 286 287 288 289 290 291 292 293 294 295 296 297 298 299 300 301 302 303 304 305 306 307 308 309 310 311 312 313 314 315 316 317 318 319 320 321 322 323 324 325 326 327 328 329 330 331 332 333 334 335 336 337 338 339 340 341 342 343 344 345 346 347 348 349 350 351 352 353 354 355 356 357 358 359 360 361 362 363 364 365 366 367 368 369 370 371 372 373 374 375 376 377 378 379 380 381 382 383 384 385 386 387 388 389 390 391 392 393 394 395 396 397 398 399 400 401 402 403 404 405 406 407 408 409 410 411 412 413 414 415 416 417 418 419 420 421 422 423 424 425 426 427 428 429 430 431 432 433 434 435 436 437 438 439 440 441 442 443 444 445 446 447 448 449 450 451 452 453 454 455 456 457 458 459 460 461 462 463 464 465 466 467 468 469 470 471 472 473 474 475 476 477 478 479 480 481 482 483 484 485 486 487 488 489 490 491 492 493 494 495 496 497 498 499 500 501 502 503 504 505 506 507 508 509 510 511 512 513 514 515 516 517 518 519 520 521 522 523 524 525 526 527 528 529 530 531 532 533 534 535 536 537 538 539 540 541 542 543 544 545 546 547 548 549 550 551 552 553 554 555 556 557 558 559 560 561 562 563 564 565 566 567 568 569 570 571 572 573 574 575 576 577 578 579 580 581 582 583 584 585 586 587 588 589 590 591 592 593 594 595 596 597 598 599 600 601 602 603 604 605 606 607 608 609 610 611 612 613 614 615 616 617 618 619 620 621 622 623 624 625 626 627 628 629 630 631 632 633 634 635 636 637 638 639 640 641 642 643 644 645 646 647 648 649 650 651 652 653 654 655 656 657 658 659 660 661 662 663 664 665 666 667 668 669 670 671 672 673 674 675 676 677 678 679 680 681 682 683 684 685 686 687 688 689 690 691 692 693 694 695 696 697 698 699 700 701 702 703 704 705 706 707 708 709 710 711 712 713 714 715 716 717 718 719 720 721 722 723 724 725 726 727 728 729 730 731 732 733 734 735 736 737 738 739 740 741 742 743 744 745 746 747 748 749 750 751 752 753 754 755 756 757 758 759 760 761 762 763 764 765 766 767 768 769 770 771 772 773 774 775 776 777 778 779 780 781 782 783 784 785 786 787 788 789 790 791 792 793 794 795 796 797 798 799 800 801 802 803 804 805 806 807 808 809 810 811 812 813 814 815 816 817 818 819 820 821 822 823 824 825 826 827 828 829 830 831 832 833 834 835 836 837 838 839 840 841 842 843 844 845 846 847 848 849 850 851 852 853 854 855 856 857 858 859 860 861 862 863 864 865 866 867 868 869 870 871 872 873 874 875 876 877 878 879 880 881 882 883 884 885 886 887 888 889 890 891 892 893 894 895 896 897 898 899 900 901 902 903 904 905 906 907 908 909 910 911 912 913 914 915 916 917 918 919 920 921 922 923 924 925 926 927 928 929 930 931 932 933 934 935 936 937 938 939 940 941 942 943 944 945 946 947 948 949 950 951 952 953 954 955 956 957 958 959 960 961 962 963 964 965 966 967 968 969 970 971 972 973 974 975 976 977 978 979 980 981 982 983 984 985 986 987 988 989 990 991 992 993 994 995 996 997 998 999 1000

Figure 65 - Catalogue Dupont - Pages 50 et 51 (A.D.14)



Modèles déposés. *M. France, architecte* 1882. Ed. de 0,05 P. 40



Modèles déposés. Ed. de 0,05 P. 40

Figure 66 - Catalogue Dupont - Pages 52 et 53 (A.D.14)



Vase Amphora VV2
Hauteur... 0,40



Grosse Bouteille Mérite
Hauteur... 0,35
Largeur... 0,20



Potiche Archaisante VV2
Hauteur... 0,30



Potiche VV6
Hauteur... 0,25



Vase Médicinal
avec un os à l'usage
Haut. 0,25
Largeur 0,10



Potiche VV4
Hauteur... 0,25



Vase Mérite
Hauteur... 0,15



Potiche VV3
Hauteur... 0,20



Vase 2010
Haut. 0,15
Largeur 0,10

Méduse déposée.

Rebelle de 1895 P. 54



Il ne faut voir, dans le présent Catalogue, que quelques Modèles Il en existe beaucoup d'autres, notamment dans les Animaux, Vases et Fontaines pour décoration de Pelouses, Jardins et Parcs

De même, que les pièces ou vases représentés pour décors d'intérieur, ne donnent qu'un aperçu sommaire de nos productions



Une visite à nos Ateliers et Magasins d'Exposition toujours ouverts, s'impose.

Le meilleur accueil vous y sera réservé.



Figure 67 - Catalogue Dupont - Pages 54 et 55 (A.D.14)

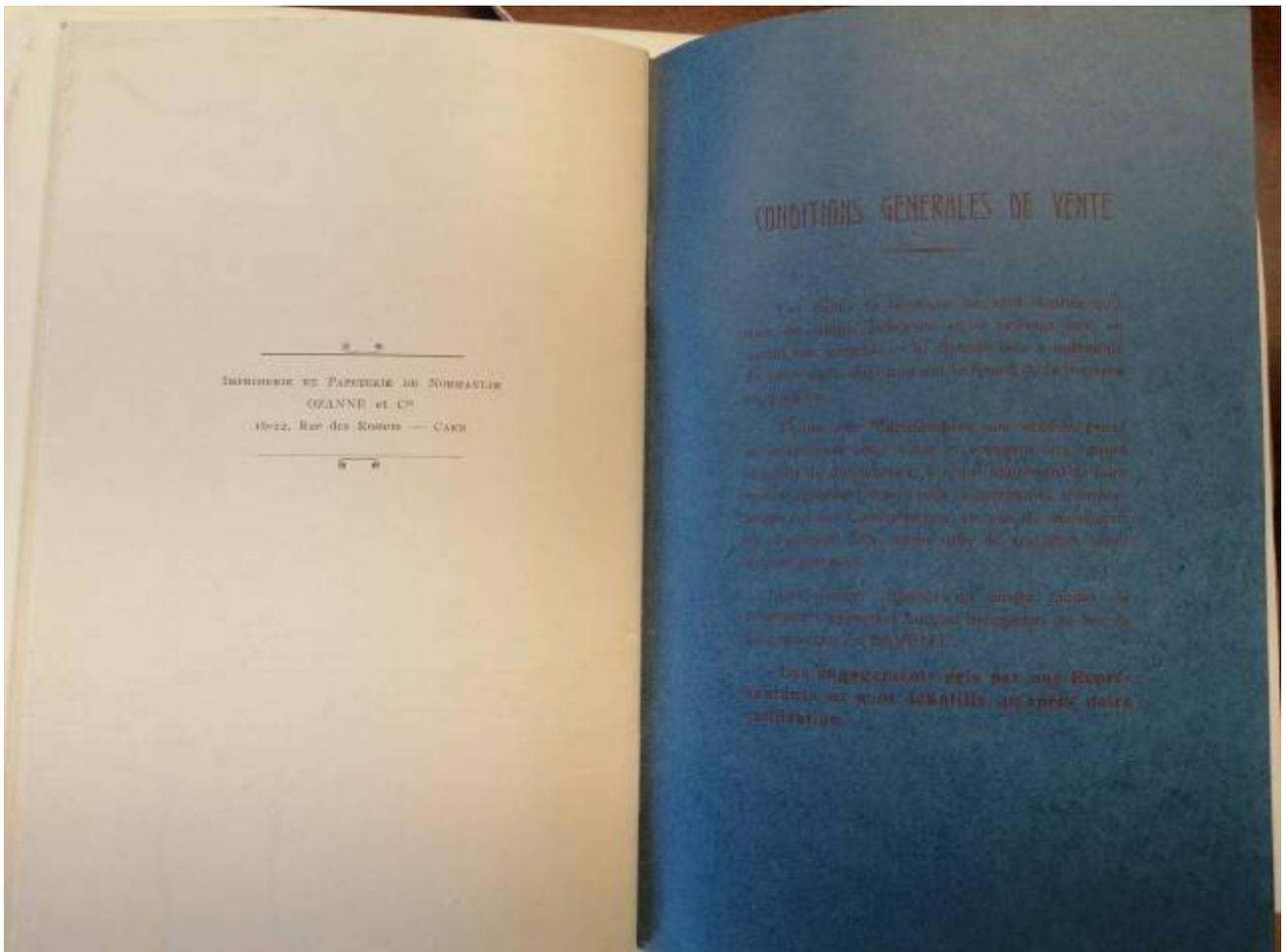


Figure 68 - Catalogue Dupont - Pages 56 et 3eme plat (A.D.14)

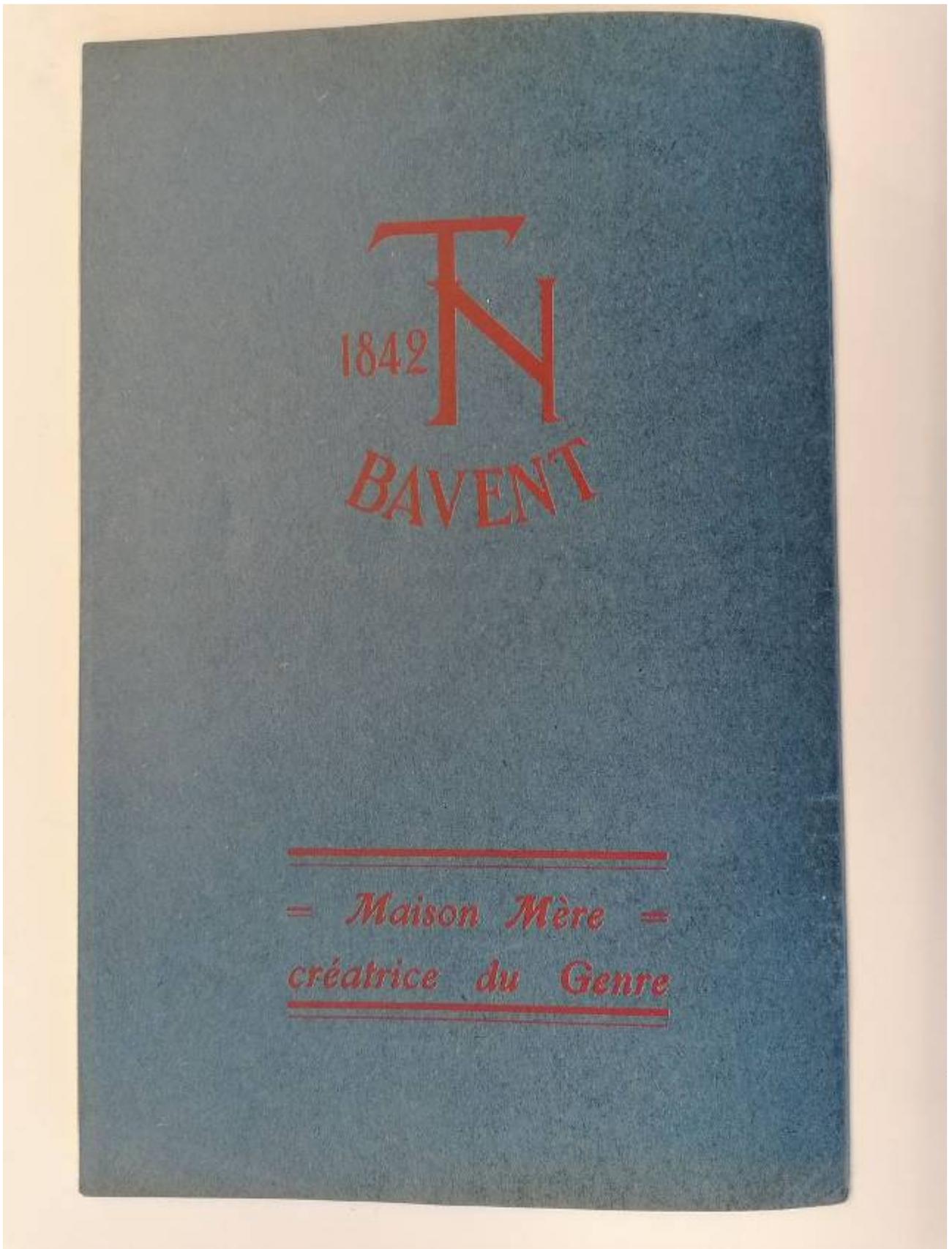


Figure 69 - Catalogue Dupont - 4eme plat de couverture (A.D.14)

A.2. Catalogue de la poterie de Bavent en 1964

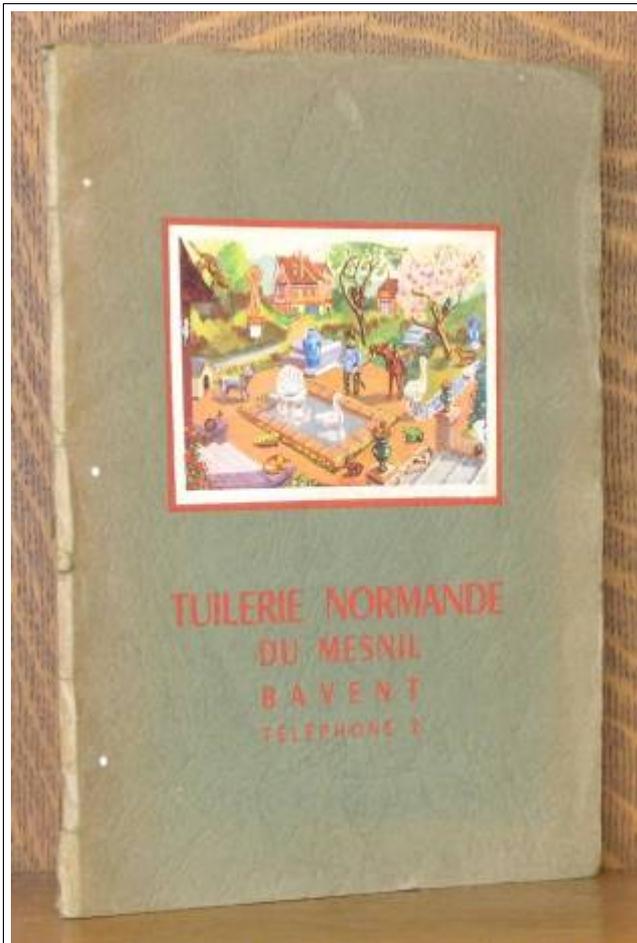


Figure 70 - Catalogue 1964 - Premier plat

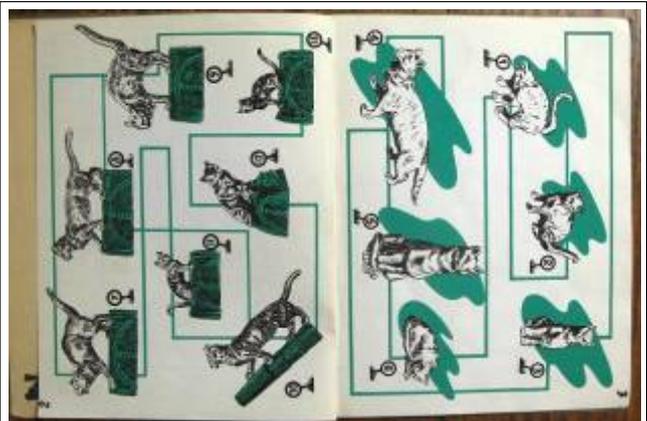


Figure 71 - quelques pages du catalogue de 1964

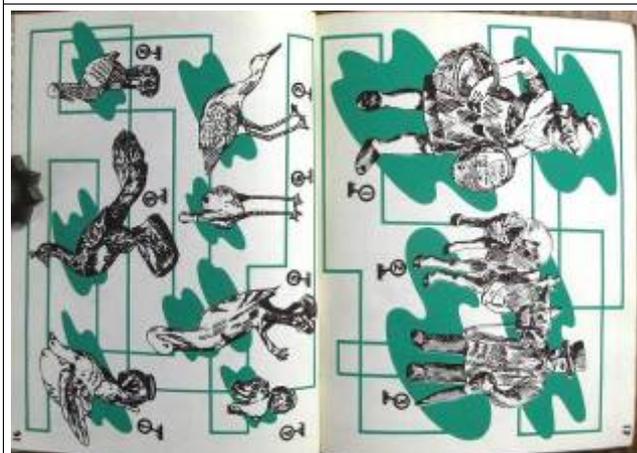


Figure 72 - Page du catalogue 1964

A.3. Article sur Bavent paru dans le ouest éclair du 13 octobre 1940



Redaction : 128, boulevard rd des Allées (Tél. 40-81)

Bavent, paradis de l'argile

A TRAVERS LA TUILERIE NORMANDE, INDUSTRIE PROSPÈRE ET FOYER D'ART CÉRAMIQUE







De haut en bas et de gauche à droite : 1. Élegante demeure normande, tel est le Mesnil-de-Bavent ; 2. Aussi purs, aussi beaux que des cérames antiques, les vases d'art s'alignent dans les réserves de la tuilerie ; 3. sous les doigts du potier, l'argille prend forme ; 4. Chiens méchants ? Non !... la terre glaise n'a jamais mordu ; 5. Dans les jardins de la Faïencerie, comme dans l'arche de Noé, tous les animaux se trouvent réunis. Le naturel des poses et les coloris des sujets est merveilleux.

Le voyageur qui chemine sur la route ombragée de Bavent voit son attention soudain attirée par un spectacle imprévu. À main droite en arrivant au bourg, par-delà une haie que le sécateur a disciplinée, la pelouse étendue au pied d'une élégante demeure se peuple d'un monde pittoresque. Il y a là toute une faune dont la rencontre sous une telle latitude laisserait plus d'un naturaliste pantoufflé s'il ne relevait immédiatement ce fait étrange : cette faune est muette, cette faune ne se meurt pas et toutes les robes, tous les culs, toutes les carapaces sont uniformément vernissés.

C'est le Mesnil-de-Bavent. C'est la Tuilerie normande qui s'annonce au visiteur de cette manière si pittoresque. Entrez, entrez sans peur, malgré la famille de douzaine plus férocés les uns que les autres bondissant de leur niche et vous regardant en chiens de falence. Peuvent-ils faire autrement, après tout, ces peul rassurants serviteurs du maître qui semblent avoir à cœur ou plutôt à crocs de justifier la pancarte clouée sur leur case rustique : chiens méchants ? Car si leurs mâchoires ne sont pas de falence, ils sont de bonne terre curie, de cette magnifique argile du terroir qui a valu à notre petite commune céramogénèse de Bavent l'actuelle poterie, son orgueil, presque son symbole.

UN VIEIL ÉTABLISSEMENT

rencontrer à travers la région les traces d'une industrie qui dut être florissante. Il s'appelait Conté, collectionna carreaux et cérames, les étudia et en conclut qu'à une période plus ancienne, de la terre avait certainement été travaillée et cuite en ces lieux mêmes par un groupe d'artisans non dépourvu de sens artistique. Ses investigations l'amènèrent à découvrir, en effet, dans le voisinage de l'établissement actuel, une couche argileuse que la sonde révéla d'une profondeur de 32 mètres.

Il n'hésita plus, édifica des bâtiments dont la majeure partie est toujours viable et se mit à l'œuvre.

La poterie de Bavent était née. Sous l'impulsion de son créateur, céramiste averti, nous le savons, l'établissement prospéra. Il acquit même une renommée que les successeurs de Conté ne maintinrent ni peu ni prou. Pétrir de la glaise exige des mains amoureuses de la matière, des mains auxquelles le domaine plastique n'est point étranger. de Vraies mains de potier, ce qui ne fut pas toujours le cas. Tant et si bien qu'il y a quelques années, en 1931 exactement, lorsque l'actuel propriétaire de l'usine prit l'affaire en mains, les fours de Bavent ne cuisaient plus que de la bonate tuile plate.

**QUAND UN AUTHENTIQUE
POTIER S'OCCUPE DE GLAISE...**

servés du gisement soient déjà épuisées dans les couches supérieures, mais parce que ce chercheur eût découvert plus bas des argiles nouvelles dont la science des dosages eût obtenu une pâte d'une admirable plasticité.

Des bâtiments pour l'enfouissage des matières extraites, actuellement en cours d'édification, amélioreront d'ailleurs la production, assurant dans de meilleures conditions le « pourlissage » de l'argile jusqu'ici traitée à même la carrière.

Bavent est un accident géologique dont l'équivalent ne se rencontre guère qu'à Gamanville et à Utrecht (Pays-Bas). Car, seul, un bouleversement du tertiaire peut expliquer la diversité des argiles que l'on en extrait.

De cette diversité, ainsi que nous l'avons dit, la Tuilerie normande, renouvelant l'art des potiers anciens, en tire la notable variété de production qu'un gisement pléistocène ordinaire ne saurait autoriser. Tuiles vieilles ou émaillées, épis, poinçons, animaux pour solitures, poterie horticole ou d'appartement, vases pour jardins et parcs, statuettes, mille et mille objets utilitaires ou frappés au coin de l'originalité rouillent et brunissent chaque jour la base, dans d'immenses fours où flamboient des bûchers de quelque 1050°.

Une industrie prospère, vraiment, et un beau métier.

**QUAND UN AUTHENTIQUE
POTIER S'OCCUPE DE GLAISE...**

M. Dupont a rénové cela. Sous son aimable conduite, nous avons pu nous rendre compte quel souffle nouveau sèche les poteries de Bavent depuis qu'une direction intelligente et du métier — car il faut bien voir là le motif de cette réussite — préside aux destinées de la maison.

Aux tuiles plates vinrent s'adjoindre les briques creuses. Puis le Mesnil « sortit » des produits émaillés qui connurent une vogue intense, laquelle, comme toute mode qui se respecte, a beaucoup déchu. Enfin, les procédés se perfectionnant, on s'achemina vers toute la série de réalisations céramiques qui demeurent encore et font de Bavent un établissement que l'on pourrait donner en modèle.

Modèle ? Le terme ne paraît nullement exagéré lorsque l'on saura qu'il a été créé, au sein même de la tuilerie, un atelier spécialement réservé à l'éducation des apprentis et sous le toit duquel se forment nos bons potiers de l'avenir. Les plus longues, les plus constantes années de pratique sont nécessaires, dans cet art, pour acquérir dignement le titre d'ouvrier qualifié. M. Dupont n'estime pas à moins de dix années le stage durant lequel nos jeunes doivent persévérer devant le tour avant que de pouvoir modeler ces vases aussi élégants dans la conception que parfaits dans le fini qui sont, pour l'amateur de céramique, comme un moderne écho des poteries étrusques, grecques ou persanes.

Car, notez-le bien, le Mesnil-de-Bavent n'œuvre pas seulement dans la branche industrielle. Il constitue un authentique petit foyer d'art au sein duquel s'élabore une production dont les fervents de matière plastique parleront sans doute dans les temps futurs avec la complaisance dont il caresse les fameux cérames du Pré d'Auge, ces épis aux allégories étranges, ces carrelages, ces émaux imités de Pailly, si merveilleusement que les connaisseurs hésitent et en arrivent à se demander : n'est-ce pas le Pré d'Auge qui a inspiré le potier agnais ou l'a-t-il seulement copié ?

LA CARRIÈRE DE BAVENT

Il est de reconnaître que notre Tuilerie normande appuie le succès de son labeur d'art sur la qualité des argiles employées. Nous utilisons intentionnellement le pluriel parce que la glaise n'est pas une à Bavent, mais présente la plus remarquable gamme qui ait jamais hanté cerveau de céramiste. Un coup d'œil sur la vaste plaie jaune et bleu ardolaise qui saigne quotidiennement des tonnes de bonne argile à quelque cent mètres derrière la Tuilerie normande suffit pour le prouver. Coup d'œil vraiment curieux, au surplus. Les différentes qualités de terre sont au si nettement visible sur les pans de la carrière que chaque composant l'est dans une tranche de galantine. La bêche pneumatique œuvre actuellement à 17 mètres de profondeur. M. Dupont professe d'aller plus avant à bref délai, non point que les re-

A.4. Statut du syndicat du Mesnil de Bavent décembre 1936

SYNDICAT PROFESSIONNEL DES OUVRIERS & EMPLOYÉS
DES TUILERIES DU ~~Mesnil de Bavent~~ (~~Usines de NORMANDIE~~)
-:-:-:-:-

STATUTS

ART. I- Il est formé entre les ouvriers et employés un Syndicat qui prend le titre du "SYNDICAT DES OUVRIERS & EMPLOYÉS DES TUILERIES DU ~~Mesnil de Bavent~~, Usines de NORMANDIE".

Le but de ce Syndicat est de développer les relations amicales entre ses membres, de rechercher toutes les mesures propres à l'amélioration morale et matérielle des adhérents et de leurs familles, d'assurer la défense de leurs ~~intérêts~~ intérêts professionnels. Aucune question ne pourra y être discutée qui soit étrangère à la profession.

ART. II- Le siège social est établi à *Bavent*, au domicile du Président: *Culture de Mesnil de Bavent* et pourra être transféré en tout autre lieu par délibération du Conseil Syndical.

ART. III- Le Syndicat est créé pour une durée illimitée. Il pourra à tout moment être dissous par le Conseil statuant à la majorité.

ART. IV- Pour faire partie du Syndicat, il faut être employé dans l'une des usines des Tuileries.

ART. V- Le Syndicat admet des membres aspirants âgés de moins de 16 ans, qui jouiront des avantages du Syndicat, sans avoir droit ni à l'actif social, ni à l'administration du Syndicat. Ils restent soumis à toutes les conditions que la loi impose aux mineurs. Ils paient une cotisation de 1 franc par an.

ART. VI- Pour faire partie du Syndicat il faut:

- 1^o - ~~être français.~~
- 2^o - se conformer aux règlements du Syndicat et adhérer aux présents statuts.
- 3^o - être présenté par deux membres du Syndicat et être agréé par le Conseil qui reste seul juge de l'admission sans que le refus d'admission puisse être considéré comme un jugement d'ordre moral portant un pré-judice quelconque.

Le Conseil se réserve la liberté d'appréciation à cet égard.

ART. VII- La qualité de membre syndical se perd par:

Figure 73 - Figure 69 - Statuts du syndicat du Mesnil de Bavent page 1/3 (A.D.14)

- 1° - condamnation entachant l'honorabilité,
- 2° - défaut de paiement de cotisations
- 3° - abus de titre de membre du Syndicat
- 4° - manquement aux règlements du Syndicat.
- 5° - manquement à l'esprit strictement amical et professionnel dans lequel est formé le syndicat.

Le Conseil est seul juge de l'attitude d'un adhérent qui contreviendrait à la camaraderie professionnelle ainsi définie et peut exclure sans autre motif et sans recours d'aucune sorte tout membre du Syndicat.

En cas d'exclusion l'avis préalable entraîne immédiatement suspension.

La mise en demeure est faite par simple lettre recommandée.

- 6° - démission.

Par sa retraite survenant par démission ou exclusion, le membre du Syndicat perd tous les droits qu'il pourrait avoir sur les biens formant l'actif du Syndicat.

Les membres du Syndicat autres que les membres aspirants devront payer à titre de cotisation et à l'avance, entre les mains du trésorier ou du secrétaire du Syndicat, la somme de 18 francs par an.

ART. VIII - CONSEIL SYNDICAL. -

Les membres du Conseil doivent être membres du Syndicat.

Le Syndicat est dirigé par le Conseil syndical suivant, choisi parmi les premiers adhérents du Syndicat:

Président: *Victorien Bureau*
Vice-Président: *Gouffroy Pierre*
Secrétaire: *Maithémarie Albert*

ART. IX -

La Direction du Conseil Syndical est assurée par son bureau, nommé par le Conseil dans son sein. Ce bureau comprend un Président et éventuellement un ou plusieurs vice-présidents ou secrétaires, un ou plusieurs trésoriers choisis parmi les membres du Conseil. Le Conseil peut se compléter jusqu'à concurrence de 10 au total, bureau compris. Ce dernier pourvoit au remplacement ou à la désignation de nouveaux membres du Conseil.

Le Conseil Syndical représente l'association; il prend toute mesure en ce qui concerne son organisation intérieure et ses intérêts professionnels, et il pourvoit à leur exécution sous sa propre responsabilité.

Le Conseil Syndical ne peut délibérer valablement qu'en présence d'au moins la moitié de ses membres. Il statue à la majorité. En cas de partage des voix celle du Président est prépondérante.

Les principales attributions du Conseil sont:

- 1° - le vote du budget des recettes et des dépenses,
- 2° - la vérification des comptes.

3°- l'exécution des mesures prises ou à prendre pour l'ob-
-serva-tion des statuts de l'Association.

ART.X- ASSEMBLEE GENERALE.-

Le Conseil peut réunir une Assemblée Générale composée de tous les membres ayant payé leur cotisation, la présidence en est assurée par le bureau entouré du Conseil.

ART.XI-

L'Association professionnelle, étant revêtue de la person-nalité civile en vertu de l'article 6 de la loi organique du 21 Mars 1884 et des lois complémentaires, pourra faire libre emploi de ses ressources, acquérir et posséder dans les limi-tes de ces lois, prêter, emprunter, ester en justice et faire tous autres actes de personne juridique, Ces divers actes se-ront délibérés et votés par le Conseil Syndical, lequel sera représenté soit dans leur réalisation soit en justice par le Président ou à son défaut par l'un des vice-Présidents ou encore par tel autre de ses membres délégués à cet effet.

ART.XII-

Les membres du Syndicat font élection de domicile à ^{façon} en ce qui concerne toute question relative aux statuts.

ART.XIII-

Toutes modifications aux présents statuts ne pourront être faites qu'en vertu d'une décision prise par le Conseil Syndi-cal.

ART.XIV-

EMPLOI DES FONDS.-

Les sommes provenant des cotisations doivent servir à payer les frais d'administration.

Le trésorier ne devra pas avoir en caisse une somme supé-rieure à 500 francs.

Les fonds disponibles seront placés, pour une part à la Caisse d'Epargne Postale, afin que le Syndicat ait un certain fonds de roulement à sa disposition, et pour le reste, suivant le code adopté par le Conseil dans l'une de ses premières délibérations.

MEMBRES DU BUREAU:

Président:	<i>Viteaux Eugène</i>	
Vice-Président:	(avec état-civil complet)	<i>Gouffroy Pierre</i>
Secrétaire:	<i>Mathieu Albert</i>	<i>secrétaire adjoint Paul Jean</i>
Trésorier:	<i>Billard Albert</i>	<i>trésorier adjoint Sébastien Gaston</i>

Certifié conforme par les membres du bureau et du Conseil:

Le Président:
E. Lefebvre

Le Secrétaire:
Mathieu Albert

Figure 75 - Statuts du syndicat du Mesnil de Bavent Page 3/3 (A.D.14)

A.5. Listes des prisonniers de guerre allemands au Mesnil-de-Bavent 1946 1947

Liste des prisonniers allemands du 18 juin 1946

18/06/1946

Profession	Nom	Prénom	matricule	date arrivée
Potier	Kaiser	Willy		
Carrier	Schutz	Hans		
Carrier	Mucke	Horts		
Carrier	Eckelkamp	Heinrich	670,954	15/05/1945
Carrier	Lorcke	Willy		
Carrier	Wagenschutz	Karl		
Carrier	Doehler	Werner		
Carrier	Roehr	Hans		
Carrier	Lehner	Hans	670,976	12/05/1945
Carrier	Reimann	Richard	670,977	12/05/1945
Carrier	Schutz	Kurt	670,978	12/05/1945
Carrier	Krug	Paul		
Carrier	Muller	Walter	670,981	12/05/1945
Potier	Heitzer	Karl		
Potier	Plattner	Franz		
Potier	Gilcher	Gottfried		
Potier	Junker	Fritz		
briquetier	Rojahn	Gustav		
briquetier	Ruscher	Walter	670,987	12/05/1945
briquetier	Lehmann	Hans	670,988	23/05/1945
briquetier	Wohlert	Franz	670,989	12/05/1945
briquetier	Huther	Alfons	670,991	12/05/1945
briquetier	Keller	Karl		
briquetier	Guth	Kurt		
briquetier	Misce	Richard	670,996	12/05/1945
briquetier	Jungbluth	Josef		
briquetier	Rogotski	Paul		
briquetier	Briesach	Robert	1,448,604	19/10/1945
briquetier	Bader	Max		
briquetier	Bruehl	Erich		
briquetier	Zeussel	Julius	1,451,049	19/10/1945
briquetier	Zimmermann	Alfred		
Peintre	Klickmann	Gerhard		
Fours	Steinhauser	Ludwig		
Fours	Roggish	Gerhard		
Fours	Schweiger	Rudolf		
Fours	Schutz	Hebert		
Fours	Adamzak	Bernhard		
Fours	Betz	Michael		
Fours	Beyer	Heinz		
Fours	Bosch	Herbert		
Fours	Hanke	Georg		
Fours	Hesse	Hans		
Fours	Kambach	Willi		
Fours	Marschall	Matthaeus	691,291	14/03/1945
Fours	Scherer	Ludwig		
Fours	Schletcher	Josef		

Fours	Schuh	Michel		
Fours	Voller	Walter		
Fours	Kramer	Hans		
Fours	Knoppa	Johann		
Fours	Link	Lothar	691,233	28/03/1945
Fours	Matthies	Werner	691,338	28/03/1945
Fours	Killiam	Georg		
Fours	Kaufmann	Frantz		
Fours	Herbold	Walter		
Fours	Seul	Albert	670,77	28/03/1945
Fours	Funk	Werner		
Fours	Klingshirm	Helmut		
Fours	Hahn	Wilhem		

Liste des prisonniers allemands du 27 décembre 1946

27/12/1946

Nom	Prénom
Reimann	Richard
Schutt	Kurt
Wohlert	Frantz
Briesach	Robert
Muller	Walter
Huther	Alfons
Seul	Albert
Lehner	Hans
Zeussel	Julius
Lehmann	Hans
Ruscher	Walter
Marschall	Mathies
Eckelkamp	Heinrich
Rogotski	Paul
Muschke	Richard
Link	Lotthies
Matthies	Werner

Liste des prisonniers allemands du 29 octobre 1947

29/10/1947

Nom	Prénom
Schuchmann	Otto
Schutz	Kurt
Huther	Alfons
Zeussel	Julius
Ruscher	Walter
Eckelkamp	Heinrich
Muschke	Richard

A.6. Liste du personnel du Mesnil de Bavent au 13 février 1948

DEPARTEMENT - CALVADOS
 COMMUNE - BAVENT
 MODELE N° I
 ENTREPRISE - TUILERIE NORMANDE du Mesnil de BAVENT
 ETAT NOMINATIF DES TRAVAILLEURS DE FORCE - 3ème catégorie

PROFESSION Désignation Précise	N O M S	PRENOMS	N° de la car- te d'aliment.	OBSERVATIONS
Briquetiers	MARTHINEAU	Albert	291	
---	PISSAREFF	Pierre	595	
---	COMELLO	Willy	107	
---	RHOUBY	Alphonse	268	
---	BISSON	Roger	14	
---	BILLANT	François	568	
---	---	Jacques	565	
---	PLANCHON	Simon	60	
---	CARDINE	François	1059	
---	LECHEVALIER	Gaston	433	
---	BRYKOWSKI	Ignace	434	
---	NICOLE	Adrien	435	
---	FOUCHER	René	432	
---	HABIT	Auguste	196	
---	BERTHOMÉ	Marcel	478	
---	COLLARD	Paul	104	
---	THOMAS	Gilbert	382	
---	GRENIER	André	174	
---	MICHEL	Maurice	92	
---	DESLOGES	Emile	103	
---	LAMY	René	46	
---	LEGARDINIER	René	126	
---	FRILEY	Georges	236	
---	SUPPLY	René	460	
---	LEPAROUX	Paul	540	
---	LE BOZEC	Fernand	118	
---	PIOMET	Firmin	110	
---	GIFFARD	Alphonse	71	
---	VERONA	Ferruccio	626	
---	RONCHI	Luigi	625	
---	MICHEL	Madeleine	133	
---	TULLIO	Armando	571	
---	CARDINE	Gérard	1510	
---	MARIE	Auguste	620	
---	LEGARREC	Joseph	312	
---	MURADORI	Luciano	374	
---	DEDIEU	Henri	31388	

TUILERIE NORMANDE
 Certifié exact
 DU MESNIL DE BAVENT, le 13 FEVRIER 1948
 M. DUPONT

Total des travailleurs de Force T.3.: 37
 Vu et vérifié
 le 2 MAR 1948

Figure 76 - Etat nominatif des 37 travailleurs de force 3eCat. du 13 février 1948 (A.D.14)

A.7. Liste des employés du Mesnil de Bavent le 14 mars 1949

14/03/1949 état nominatif des travailleurs de force
C3

Profession	nom	prénom	n° carte alim.
briquetier	Lemarie	Guy	259
briquetier	Nicole	Germaine	326
briquetier	Grosmesnil	Gilbert	447
briquetier	Marthineau	albert	291
briquetier	Pissareff	Pierre	595
briquetier	Comello	Willy	107
briquetier	Bisson	Roger	14
briquetier	Billant	François	538
briquetier	Billant	Gaby	564
briquetier	Billant	Jacques	565
briquetier	Cardine	François	1059
briquetier	Lechevalier	Gaston	433
briquetier	Brykowski	Ignace	434
briquetier	Nicole	Adrien	435
briquetier	Fouché	René	432
briquetier	Habit	Auguste	196
briquetier	Berthome	Marcel	478
briquetier	Collard	Paul	104
briquetier	Thomas	Gilbert	182
briquetier	Grenier	André	103
briquetier	Michel	maurice	126
briquetier	Desloge	Emile	540
briquetier	Legardinier	René	126
briquetier	Leparoux	Paul	540
briquetier	Verona	Ferrucio	626
briquetier	Cardine	Gérard	1510
briquetier	Marie	Auguste	620
briquetier	Levannier	Auguste	308
briquetier	Levannier	Jean	706
briquetier	Schmitd	Werner	146
briquetier	Herold	Hervine	2149
briquetier	Renault	Marguerite	140
briquetier	Mantz	Ferdinand	342
briquetier	Braidotti	Alfrédo	196
briquetier	Biasizzo	Luciano	638
briquetier	Schultz	Kruscher	511
briquetier	Carle	Louis	489

14/03/1949 état nominatif des travailleurs de force C2

Profession	nom	prénom	n° carte alim.
briquetier	Thomas	Michel	380
briquetier	Javelaud	Bernard	189
briquetier	Marie	Robert	550
briquetier	Bianchini	Thérèsa	654
briquetier	Bianchini	Bruno	655

14/03/1949 état nominatif des travailleurs de force C4

briquetier	Tillard	Alphonse	236
briquetier	Lehmann	Hans	636
briquetier	Huther	Alphonse	640
briquetier	Bianchini	Giacomo	550
briquetier	Frosch	Antonio	23
briquetier	Schuchmann	Otto	736

Les 48 employés ouvriers de la poterie tuilerie du Mesnil de Bavent le 14 mars 1949

A.8. Liste des employés de la briqueterie de Gonneville-sur-mer le 14 mars 1949

14/03/1949 état nominatif des travailleurs force 3

Profession	Nom	Prénom	N° carte alim.
briquetier	Ossendryver	Jacob	325
briquetier	Gilles	Emile	425
briquetier	Nuyten	Leon	111
briquetier	Lelasseur	Rodolphe	391
briquetier	Verona	Zaccario	29
briquetier	Bertoli	Sévérino	10
briquetier	Rota	Giuseppe	649
briquetier	Muradori	Elio	374
briquetier	Battaino	Magiorino	36
briquetier	Annes	Georges	37
briquetier	Castenetto	Fabio	562
briquetier	Miconi	Amato	557
briquetier	Biasizzo	Giovanni	567
briquetier	Moro	Gino	1384
briquetier	Seul	Albert	638
briquetier	Lesenechal	Guy	392
briquetier	Moro	Elisabetta	652
briquetier	Bertoli	Angela	651
briquetier	Bertoli	Guido	11
briquetier	Rota	Antonio	648
briquetier	Ruscher	Walter	641
briquetier	Zacommer	Arturio	581
briquetier	Leandri	Guillaume	850
briquetier	Minini	Mario	1012
briquetier	Huchet	Henri	674
briquetier	Lirussi	Eugénio	314
briquetier	Battaino	Gino	659
briquetier	Bessin	Françoise	318
briquetier	Della Vedova	Antonio	143
briquetier	Kolba	Zenona	24762
briquetier	Quetel	Albert	67
briquetier	Burel	Charlotte	311
briquetier	Richard	Marcel	133
briquetier	Picori	Roland	22
briquetier	Beck	Ernest	678
briquetier	Fossey	Maurice	210
briquetier	Thomas	Raymond	458
briquetier	Lemoine	Roger	327

14/03/1949 état nominatif des travailleurs force 4

Profession	Nom	Prénom	N° carte alim.
briquetier	Muradoni	Lucinio	373
briquetier	Castellano	Léone	374
briquetier	Minini	Luciano	313
briquetier	Frosh	Guido	658

14/03/1949 état nominatif des travailleurs force 2

Profession	Nom	Prénom	N° carte alim.
briquetier	Lirussi	Ida	412
briquetier	Minini	Corrado	414
briquetier	Minini	Catherina	583
briquetier	Drapensky	André	135
briquetier	Della Vedova	Giovanni	145
briquetier	Della Vedova	Nila	146

Les 48 employés ouvriers de la poterie briqueterie de Gonneville sur mer le 14 mars 1949